Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

15¢ Vol. 64 No 35 SAINT-BONIFACE, JEUDI 2 DÉCEMBRE 1976

Jeunes et francophones

QUELLE PORTE DE SORTIE?

Des étudiants parlent de leur avenir

"Avant de parler de culture, il faut se vêtir, se nourrir et se loger", nous disait dans une interview le président de la SFM, M. Archambault. Cela en rapport avec le maintien de la communauté francophone du Manitoba. Il est de notoriété publique qu'il n'existe que très peu de postes dans lesquels il est possible de travailler entièrement en français, ce qui soumet les francophones à un facteur d'assimilation majeur: l'assimilation par le travail. Huit heures ou plus d'anglais par jour entament d'autant leur résistance.

Nous avons mené une enquête auprès de Franco-Manitobains qui ont opté résolument pour la culture française, les étudiants du Collège Universitaire de Saint-Boniface. Le But: savoir comment ils envisagent leur avenir professionnel en tant que francophones au Manitoba. Précisons d'entrée que cette enquête n'avait pas pour objet de mettre en question la formation que reçoivent les étudiants du Collège, mais uniquement de saisir comment ils voient leur avenir en tant que francophones, et si éventuellement ils accepteraient de travailler en anglais.

Autre problème qui reste constamment posé: celui du départ pour le Québec ou d'autres pays francophones; cela provoque, toutes proportions gardées, une sorte de "fuite de cerveaux". Elle s'explique par le fait que plus les postes demandent de qualifications, plus ils sont rares en français, par le désir de vivre totalement en français, tant dans la vie professionnelle que familiale et sociale, et par une certaine lassitude de la bataille linguistique.

Cette question n'est pas uniquement liée à l'élection québécoise, mais s'impose depuis toujours. Nous avons donc demandé à ces mêmes étudiants si eux aussi ont déjà réfléchi à cette possibilité?

"TRENTE-CINQ AVIS"

Trente-cinq étudiants de première, deuxième, troisième et quatrième années ont répondu à nos questions. Une majorité de garçons, deux tiers des personnes interrogées se disaient d'origine rurale. Cet échantillon a été élaboré empiriquement avec pour seul souci de permettre à toutes sortes d'opinions de s'exprimer. L'enquête n'a donc pas valeur de sondage d'opinion, mais donne un reflet assez précis de l'attitude des étudiants du Collège face à leur avenir.

Un tiers des jeunes gens et jeunes filles interrogés s'orientent vers un secteur précis: l'éducation. Une quinzaine se dirigent vers d'autres domaines, alors que huit sont totalement indécis et ne savent pas encore ce qu'ils feront à leur sortie du Collège.

L'avenir: Il semble assuré (en français) à douze d'entre eux. Quatorze estiment qu'ils devront travailler en anglais, cinq qu'ils n'en ont aucun au Manitoba, les autres n'ont aucune idée sur ce sujet.

A la question de savoir si éventuellement ils accepteraient de travailler en anglais, dix-sept étudiants ont répondu par l'affirmative, neuf "préféreraient" travailler en français, six se mettront à l'anglais, seulement s'ils n'ont "pas le choix" alors que deux d'entre eux refusent obstinément d'envisager cette possibilité. Parmi ces deux derniers, l'un est un québécois et de toute manière retournera au pays.

"DÉCISION DIFFICILE"

Le départ au Québec suscite de nombreuses questions et cette éventualité est toujours associée à celle de l'effritement de la communauté francophone du Manitoba. On peut noter de nombreuses contradictions entre la "fidélité à la cause

(suite, page 4)

QUELQUES COMMENTAIRES

". . . il faut qu'il y ait un éveil des étudiants à ce qui se passe autour d'eux, dans le domaine de la culture. Il est trop difficile de garder notre langue. Pour beaucoup d'étudiants, l'avenir se trouve à Winnipeg, en milieu anglais. Il est possible de maintenir le français, mais il ne faut pas se laisser prendre par l'anglais, comme c'est le cas par exemple du Club La Vérendrye. Ce que nous pouvons faire, c'est montrer l'exemple, nous faire entendre, constituer un groupe d'universitaires unis pour la cause. Beaucoup d'étudiants parlent, en effet de déménager, mais ce n'est pas seulement une question de langue, c'est aussi le désir de voyager, de sortir pour connaître d'autres cultures. . . S'il fallait déménager pour garder ma culture, je le ferais. . ."

-.-.-.-.-.-.-

". . . je ne vois pas de problème. J'aimerais enseigner en français, de préférence. C'est possible. Il y a de plus en plus d'écoles françaises. Je ne partirai pas au Québec. Si tout le monde disait "on veut partir", qu'arriverait-il? Il faut rester ici, vivre la cause française, la garder. Au Collège c'est le seul endroit où cela soit vraiment possible. Il faut vraiment y croire, pas avoir peur. . ."

-.-.-.-.-.-.-

". . . je n'ai aucun avenir ici en tant que francophone, sinon à Radio-Canada, La Liberté ou dans l'enseignement. Je travaillerai en anglais si vraiment je n'ai pas le choix. . . Je partirai peut-être au Québec, mais c'est risqué, j'y serais totalement étranger. Mais ce serait beau de pouvoir vivre dans un pays où on retrouve toujours une mentalité française. . ."

(suite, page 4)



MÉLO-MANI PROVINCIAL '76 - voir page 6



PROFESSEURS DEMANDÉS
à Saint-Georges
pour enseigner aux adultes

Décoration intérieure
Système métrique
Activités pré-scolaires
Drogues
Couture
Horticulture

Projets conjoints
du Comité culturel de Saint-Georges
et du C.U.S.B.

(voir page 11)

Éditorial

LA FRATERNITÉ À SENS UNIQUE

"La crise est présente, le défi immédiat", déclarait le Premier Ministre du Canada mercredi soir le 24 novembre alors qu'il s'adressait à la "nation". Nous l'avons vu et écouté alors qu'il lisait le texte français de son allocution. Le message avait été enregistré. Le Premier Ministre semblait tendu, mal à l'aise. Il parla de crise. Il fallait s'y attendre. "La crise est présente, le défi immédiat". Quand il n'y a pas de crise, on en crée une. On a vu cela en octobre 1970. Le Premier Ministre est un intellectuel. Il est brillant et il est astucieux. Il a certainement lu Machiavel. Quelle belle occasion de tenter sa chance une dernière fois, la cote de sa popularité étant à zéro, quelle belle occasion que la victoire du parti québécois de convaincre le Canada anglais que lui seul, Pierre Elliott Trudeau, peut sauver le Canada, et de s'agripper ainsi au Pouvoir. Occasion inespérée aussi de tenter de faire oublier la mauvaise administration, les scandales, le contenu du rapport du Vérificateur général qui provoque des haut-le-coeur. Le Premier Ministre parle de la "fraternité humaine, fondée sur la charité au sens biblique" qu'il oppose à la fraternité "du sang". Il parle de bons Québécois et de bons Canadiens. Il est rare que Pierre Elliott Trudeau emploie le terme "Québécois". . .

Ce n'est quand même pas mal que le Premier Ministre du Canada parle de fraternité humaine lorsqu'il s'adresse aussi au Canada anglais. Car là, les Canadiens Français pourraient l'appuyer. Le sentiment anti-français au Canada date de loin, remonte à la Conquête, à l'action au tout début de la nuée de marchands et d'aventuriers de tout acabit qui suivirent les armées britanniques au Canada et s'abattirent sur la colonie comme des vautours, et que le général Murray qualifiait de "gens les plus immoraux que j'aie connus, aventuriers de basse éducation, ou jeunes débutants dans le trafic, ou vieux faillis en fuite, tous avides de faire fortune sans grands soucis des moyens qui y conduisent". Dans une déclaration qu'il signe, en date du 26 octobre 1764, Murray donne la liste de 144 protestants établis dans le gouvernement de Québec depuis la Conquête, affirmant que pas plus de dix (de ces protestants) n'étaient aptes, au sens de la loi anglaise, à être choisis comme jurés. Ces aventuriers voulaient le pouvoir dont devaient être exclus, selon eux, les Français Canadiens.

Vinrent les troubles, la rébellion de 1837-1838. Et l'enquêteur impérial Durham qui devait demeurer un moment au pays comme gouverneur. Le gouvernement impérial, inquiet à la suite des troubles qui ne s'étaient pas seulement produits dans le Bas-Canada mais aussi dans le Haut-Canada et dans les colonies du Golfe, nomma Lord Durham, "gentilhomme élégant, cultivé, reconnu pour sa largeur de vues", Capitaine général et Gouverneur en chef de toutes les provinces britanniques de l'Amérique du Nord. Il était chargé d'enquêter sur la situation et de faire rapport à Londres. Les Historiens Guy Frégault et Marcel Trudel disent du rapport de Lord Durham qu'il est "l'un des documents les plus importants de l'histoire de l'empire britannique". Le document scella pour longtemps, en tout cas, le sort des Français du Canada, "Pour Durham, écrivent les deux historiens, la lutte qui opposait, dans le Bas-Canada, Britanniques et Canadiens (lire Français Canadiens) en était une de races. Il tentait de démontrer, comme d'autres gouverneurs l'avaient soutenu avant lui, la nécessité d'adopter une politique d'assimilation à l'égard des anciens vaincus. Durham a constaté, avec tant d'autres, le malheureux état d'infériorité dans lequel se trouvait le Canada français vers 1839 (sans historiens, sans littérateurs et sans théâtre), ce qui l'a amené à souhaiter que les Canadiens Français fussent assimilés pour leur plus grand bien et pour prévenir les conflits qu'il prévoyait dans l'avenir". "C'est pour les tirer de cette infériorité, écrivait Durham dans son rapport, que je veux donner aux Canadiens (lire Français Canadiens) notre caractère anglais". Et aussi : Il faut établir "pour toujours le caractère national qui doit être donné au Bas-Canada : ce doit être celui de l'Empire Britannique, celui de la race supérieure qui doit à une époque prochaine dominer sur tout le continent de l'Amérique du Nord". Comme premier pas, Durham recommanda l'union des deux Canadas, demandée depuis longtemps par les Britanniques du Bas-Canada.

Ce qui fut fait. En 1852, le recensement indique que la population de ce qui était le Haut-Canada dépasse celle de l'ancien Bas-Canada de 60,000 habitants. Les luttes nationales ont pris fin pour les Canadiens Français qui demeureront et jusqu'à nos jours, divisés en partis politiques, et de plus en plus minoritaires au Canada. Les Britanniques auront gagné la partie, seront enfin maîtres de la politique et de l'économie, mettront toutes leurs énergies à développer le pays, multipliant les réseaux de communication nécessaire à la réunion, sous un même gouvernement, de toutes les colonies de l'Amérique du Nord Britannique. Cela dans un espace de temps très court, et avec l'appui de l'élite canadienne-française désireuse de conserver ses privilèges, d'en acquérir de nouveaux et de se hisser au niveau des maîtres.

En 1849, le Parlement du Canada-Uni se trouve à Montréal. Pendant la session, le ministère Lafontaine-Baldwin présente un projet de loi destiné à indemniser les habitants du Bas-Canada qui ont subi des dommages en 1837-1838 par suite des représailles exercées par les troupes britanniques. Les marchands anglais crient à la "French Domination", insultent le gouverneur qui a prononcé le discours du trône dans les deux langues, et brûlent l'édifice du Parlement.

La Confédération arrive comme suite logique à l'Union. Un pacte entre deux "nations" comme on nous l'a répété? Faux. Le peuple ne fut jamais consulté sur la nouvelle formule qui a contribué à rendre les Français Canadiens encore plus minoritaires au Canada. L'immigration massive du début du siècle vint régler le cas des nôtres hors Québec.

"Fraternité humaine, fondée sur la charité au sens biblique", dit le Premier Ministre Trudeau. Nous le voulons bien. Mais la "bonne entente", ça toujours été d'un côté seulement, celui des Canadiens Français. Les événements récents laissent entrevoir que c'est fini. Il faudra maintenant plus qu'un beau discours ou des menaces du Premier Ministre Trudeau, plus que le "bilinguisme", pour changer le cours de l'Histoire. Le sursaut des Québécois est logique. Le mouvement est irréversible. Comme dit l'autre, nous vivons une époque intéressante. . .

Jean-Jacques Le François

Lettres à LA LIBERTÉ

Réponse à la lettre de Monsieur Maurice Gauthier

N.D.L.R. — Dans LA LIBERTÉ du 28 octobre, nous avons publié une copie de la lettre que Monsieur Maurice Gauthier a adressée au Président de Radio-Canada, Monsieur A. W. Johnson, à la suite du comportement de Madame Lise Payette à l'émission "Appelez-moi Lise", à l'occasion de l'inauguration des stations de télévision française de Vancouver et de Régina. C'est un secrétaire à la correspondance du cabinet du Secrétaire d'Etat qui a répondu à Monsieur Gauthier. Cette réponse n'a pas satisfait Monsieur Gauthier. La correspondance se poursuit comme on le voit ci-après.

Monsieur le rédacteur

Je vous fais parvenir copie de la réponse que me faisait parvenir le Secrétaire d'Etat à la plainte que je soumettais au Président de Radio Canada au sujet de Mme Lise Payette.

J'inclus également copie d'une deuxième lettre que je lui adresse.

Sincèrement,

Maurice A. GAUTHIER

MAG/ep
Pièce Jointe

Le Cabinet du
Secrétaire d'Etat

Ottawa (K1A 0M5)
le 8 novembre 1976

Cher monsieur Gauthier,

Le Secrétaire d'Etat, l'honorable John Roberts, m'a prié de vous remercier de lui avoir fait parvenir copie de la lettre que vous adressiez en date du 18 octobre 1976 à monsieur A. W. Johnson, Président de la Société Radio-Canada, par laquelle vous lui exprimiez vos vues sur quelques-uns des commentaires qu'a faits Mme Lise Payette lors d'une récente émission à la télévision du programme "Appelez-moi Lise", ainsi que sur sa façon de prononcer les noms des villes capitales de la Colombie-britannique et de la Saskatchewan.

Monsieur Roberts a pris bonne note de vos objections à la manière dont ladite animatrice très connue a prononcé ses mots de bienvenue aux téléspectateurs francophones de Vancouver et Regina à l'occasion dont il est question, et il regrette énormément que vous et d'autres parmi les gens de ces deux villes ont pu s'offusquer des remarques de Mme Payette auxquelles vous faites allusion. Je puis vous assurer, toutefois, que celle-ci n'avait aucune intention de déplaire à son auditoire, et le Ministre m'a demandé de vous faire connaître que vous recevrez sans doute une réponse à la plainte que vous soumettiez à monsieur Johnson dans un avenir rapproché.

J'espère que cela saura vous satisfaire pour le mo-

(Suite, page 3)

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

DIRECTEUR : Marcien Emond.

RÉDACTEUR EN CHEF : Jean-Jacques Le François. JOURNALISTE COOPÉRANT: Albert Lemmel.

MAQUETTISTE : Angèle Lebeau

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES : Au téléphone: 247-4824.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone : 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada. $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe : no 0477.

Les lettres à LA LIBERTÉ

Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres qu'ils nous adressent doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Les lettres anonymes ne seront pas publiées. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication. Enfin, nous demandons à nos lecteurs d'être brefs lorsqu'ils nous écrivent.

ment, et le Secrétaire d'Etat désire que je vous exprime, de sa part, son appréciation que votre protestation ait été ainsi portée à son attention.

Veuillez croire, cher monsieur Gauthier, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Benton Jackson
Secrétaire
à la correspondance

Honorable John Roberts
Secrétaire d'Etat
Ottawa, Ontario
K1A 0M5

Monsieur le ministre,

Le contenu de la lettre de votre secrétaire à la correspondance en date du 8 novembre 1976, ne me satisfait nullement.

Le fait qu'un secrétaire à la correspondance réponde à la plainte que je vous soumettais au sujet de Mme Lise Payette démontre bien votre intérêt et compréhension de la situation.

Je suis conscient que Mme Payette n'est plus en cause, mais le principe demeure.

Veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Maurice Gauthier

Maurice A. GAUTHIER
Sous-Ministre
Développement Coopératif

Copies: La Liberté
Hon. Joseph Guay,
Ministre d'Etat

O

Inquiet

Je suis un Franco-Manitobain et suite aux résultats des élections du 15 novembre dernier, je me pose, ainsi que tous mes concitoyens, des questions brûlantes et ceci malgré le fait que je comprends les aspirations culturelles du Québec et leur légitimité.

1) Le Parti Québécois va-t-il insister pour la séparation même si Ottawa et les autres provinces offrent des concessions acceptables et une nouvelle constitution canadienne?

2) Les minorités francophones hors Québec sont-elles si négligeables? Ne considérera-t-on pas qu'elles peuvent être un ciment d'unité nationale?

3) Tous les risques d'une séparation ont-ils été bien calculés?

4) Est-il impossible d'envisager une Confédération du type helvétique?

J'ose espérer que M. René Lévesque ne divisera pas notre si beau et grand Canada sans avoir été ouvert sincèrement à d'autres formules de rechange en ayant conscience que l'époque des nationalismes fanatiques est révolue.

Jean S. Soliman

cc: La Presse, Le Devoir

Succès d'une conférence du Père Van Straaten

Monsieur le Rédacteur,

L'organisation des Catholiques Unis pour la Foi désire vous exprimer sa reconnaissance pour la belle présentation de l'Apôtre universel de la charité, en page 15, dans LA LIBERTÉ du 11 novembre 1976.

Cette conférence du R.P. Werenfried van Straaten, O. Praem., remporta un franc succès. Merci également à M. l'abbé Edouard Morand, curé de "Saint Vital Catholic Church" pour avoir gracieusement offert la salle de sa paroisse afin de recevoir le distingué visiteur.

Enfin, merci aux 85 auditeurs qui ont fourni la généreuse somme de $800.00 pour les oeuvres de celui qui a mérité le nom de Mendiant du Bon Dieu.

Parmi ces gens plusieurs ont affirmé être venus à cette réunion après avoir vu l'annonce dans LA LIBERTÉ. D'autres ont exprimé leur regret d'avoir été empêchés d'y assister pour des motifs légitimes.

Pour le bénéfice de ceux que le sujet intéresse, voici quelques notes biographiques sur le Père van Straaten:

Nous reproduisons en substance des extraits du pamphlet intitulé "BEGGAR FOR GOD". Né à Mydrecht en 1913, il fut ordonné prêtre en 1940.

"Dans l'édition de Noël 1947, la revue mensuelle 'Toren' en Belgique, le Père Werenfried avait écrit un compte rendu du sort de milliers de personnes entassées dans des souterrains pollués. Sans doute la fête de Noël avait inspiré à l'auteur le titre de cet article: Pas de place pour Lui dans l'hôtellerie.

Le communiqué attira l'attention du Supérieur du Père van Straaten qui demanda au R. Abbé Stalmes de confier au Père Werenfried la tâche de secourir six millions de catholiques. Ainsi naquit "L'aide à l'Eglise en détresse".

En 1962, les nombreuses activités cumulées par le Père Werenfried eurent le mérite d'être nommées "oeuvres papales" et en 1964 le R. Père fut officiellement reconnu Directeur Général par le Saint-Siège.

M.-L. Boily

Sympathique appui

Monsieur le Rédacteur,

Voici mon chèque pour un abonnement de soutien à LA LIBERTÉ. Je suis très content de recevoir votre hebdomadaire et je vous souhaite bon succès.

Nous trouvons la culture francophone et la langue française très sympathiques; nous espérons qu'elles vont fleurir au Canada. Le Canada peut bien en profiter. Mais je voudrais bien vous conseiller d'être plus positif. Nous autres Canadiens, ni anglais, ni français, sommes souvent choqués de vous voir vous séparer, en essayant de sauver votre langue. Nous subissons le même problème. Nous avons appris l'anglais, nous sommes en train d'apprendre le français, mais notre culture nous reste, aussi forte que la vôtre à vous, et, de plus, nous sommes fidèles à l'esprit canadien. Soyez courageux, et faites des efforts pour répandre votre culture. C'est ça, la formule pour sauver votre langue.

Veuillez agréer, cher monsieur, mes sentiments les plus distingués.

Daniel Heinrichs
Winnipeg

(suite, page 20)

Le "coup de pouce"

733 - Personnel Ecole Lacerte
Angle Autumnwood et Cottonwood, St-Bon.
734 - L.-J. Boulet, agronome
1496 de Callières, Québec
735 - Mme Cyprienne Lemoine
538-B-261, rue Goulet, Saint-Boniface
736 - Léontine Lassalle
711-200, rue Horace, Saint-Boniface
737 - M. Ferdinand Gauthier
680 Kildare Av. E., Transcona
738 - M. Octave Roy
Saint-Pierre-Jolys, Man.
739 - Léo et Solange Leclair
Letellier, Manitoba
740 - M. Denis Vaillant
7-453, rue Marion, Saint-Boniface
741 - Mlle D. Lachance
Portage-la-Prairie, Man.
742 - M. Jean-Louis Ouellette
14, Bay Lodge Pine, Saint-Vital, Man.
743 - Mme Georges Beaudette
Saint-Jean-Baptiste, Man.
744 - Mlle Marie-Louise Boily
194, rue Despins, Saint-Boniface
745 - M. et Mme Alfred Legault
Elie, Manitoba
746 - M. Carl Schwarz
504 Burrin Ave., Winnipeg, Man.
747 - Mme Thérèse Fraser
409-59 Wilmot Place, Winnipeg, Man.
748 - M. Raoul Ferraton
58, av. Lord, Saint-Norbert, Man.
749 - M. Bernard Boland
207-53, rue Furby, Winnipeg, Man.
750 - M. Rosaire Fiola
Sainte-Anne-des-Chênes, Man.
751 - Anonyme
Saint-Pierre-Jolys, Man.
752 - Mme Gaetan Hutlet
Cypress River, Man.
753 - M. Marcien Emond
255, rue Dumoulin, Saint-Boniface
754 - M. Jean Fifi
Bruxelles, Manitoba
755 - Mme J. Dacquay et Roselyne
Saint-Claude, Manitoba
756 - Mlle L. Lassalle
711-200, rue Horace, Saint-Boniface
757 - M. Denis-R. Marion
Saint-Jean-Baptiste, Manitoba
758 - Père Ephrem Pelletier, O.M.I.
Camperville, Manitoba
759 - Armand et Rolande Bisson
444, rue Jeanne d'Arc, Saint-Boniface
760 - Elisa Gosselin
La Broquerie, Manitoba
761 - M. Maurice Achet
515, rue Ritchot, Saint-Boniface
762 - R. G. Millier
67, baie Duluth, Saint-Boniface
763 - Mlle Emma Lavallée
159, rue Austin, Winnipeg, Man.
764 - Gertrude Wolenskey
Centrale des Caisses, boul. Provencher
765 - Béatrice Girouard
Somerset, Manitoba
766 - M. Alphonse Fournier
La Broquerie, Manitoba
767 - M. Aimée Dagesse
Saint-Claude, Manitoba
768 - Mme Ernest Bonnefoy
287, rue Bertrand, Saint-Boniface
769 - M. et Mme Richard Power
9, baie Cascade, Saint-Boniface
770 - M. Léo Nadeau
7, baie Monaco, Saint-Boniface
771 - M. Léo Landry
1-154, rue Horace, Saint-Boniface
772 - M. André Philippot
Saint-Claude, Manitoba
773 - M. Alexis Philippot
Saint-Claude, Manitoba
774 - M. et B. Daneault
301-1710, av. Portage, Winnipeg, Man.
775 - Lionel et Angéla Fréchette
274, av. Hamel, Saint-Boniface
776 - M. et Mme Alphonse Cloutier
965, av. de l'Eglise, Saint-Norbert
777 - Paroisse de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
778 - Norbert et Henriette Cénérini
909, Sainte-Thérèse, Saint-Norbert, Man.
779 - M. et Mme Jean Bonneteau
738, rue Saint-Jean-Baptiste, Saint-Bon.
780 - Emilienne Poirier
Otterburne, Manitoba
781 - M. Gérald Turenne
75, ch. Egerton, Saint-Vital, Manitoba
782 - M. René Comte
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba
783 - Mme Cécile Granger
Sainte-Agathe, Manitoba
784 - M. Pierre Fiola
Sainte-Anne-des-Chênes, Manitoba
785 - Mlle Edith Lauzière
Hull, Québec
786 - Mme Armande Cardinal
26-123, rue Carlton, Winnipeg, Man.
787 - R.P. Antoine Champagne
151, av. de la Cathédrale, Saint-Boniface
788 - M. A. G. Morier
501-480, rue Aulneau, Saint-Boniface
789 - M. Marcel Rondeau
13, ch. Saint-Louis, Saint-Vital, Man.
790 - Denis et Michelle Chénier
Bordeaux, France
791 - Helena Reimer
4B-111, rue Hargrave, Winnipeg
792 - M. Chas. Pachet
483 Penning Home Sr., Winnipeg
793 - J. A. Lévesque
The Pas, Manitoba

(À SUIVRE)

LA LIBERTÉ, case postale 96, Saint-Boniface R2H 3B4
Voici mon chèque au montant de $..............................
pour un *abonnement de soutien* à LA LIBERTÉ.

NOM ....

ADRESSE ....

..

Date .... 19..........

L'ACTUALITÉ

RIEN DE NEUF

Au plus fort de la campagne électorale pour la présidence des États-Unis, en 1968, je me trouvai pendant un certain temps en Louisiane. J'étais là-bas en mission officielle. Chaque jour, chaque soir, sur une grande estrade près d'où je me trouvais, l'organisation électorale de George Wallace, candidat à la présidence cette année-là, y allait de grands déploiements pour attirer les gens et les haranguer.

L'après-midi, une dame âgée, l'air austère, très bien vêtue mais à l'ancienne, ruban de velours autour du cou, jouait des hymnes sur l'harmonium, des jeunes filles venaient ensuite chanter. Entre les numéros, les organisateurs s'adressaient à la foule venue voir le spectacle. Le soir, des cuivres. Du jazz, des marches militaires.

J'étais bien au courant de ce qui se passait dans le ***Deep South*** *à cette époque, les démonstrations, les attentats, les assassinats. Mais jamais je n'aurais cru que tant de haine puisse être déchaînée. J'étais maintenant à même de m'en rendre compte. J'avais peine à en croire mes yeux et mes oreilles. Tout ce beau monde blanc, propre, tellement correct, qui se transformait tout à coup, dès qu'il était question des Noirs, en de véritables enragés dont les propos, avaient de quoi faire frémir.*

J'étais donc en mission, officiellement envoyé là par un ministère. J'avais un adjoint. Chaque jour, nous parlions à beaucoup de gens. Un après-midi, nous eûmes, mon adjoint et moi, une longue conversation sur le Canada, pays mal connu des citoyens américains qui ne semblent en connaître que les extraordinaires territoires de chasse et de pêche du Grand Nord. A un moment, il fut question de la campagne de Wallace et des Noirs. Mon adjoint, un pur Anglo-Canadien, laissa tout à coup tomber: "Vous avez vos problèmes avec les Noirs. . ., on a les nôtres avec les Canadiens Français". . .

O

Je rapportai l'affaire à Ottawa où l'on parut bien fâché. Mais rien ne se produisit. Quelques mois plus tard, ce même fonctionnaire repartait en mission. . . aux USA. . .

Jean de Lotainville

Quelle porte de sortie?

[Enquête menée par Albert Lemmel et Angèle Lebeau]

(suite de la Une)

française", la réalité économique et la possibilité de déménager dans un autre pays francophone. Souvent les réponses restent fort vagues et marquées par un certain nombre de clichés non encore analysés. Quatorze réponses négatives catégoriques, quatre étudiants passeraient volontiers quelques années au Québec, mais dans l'idée de revenir au Manitoba plus tard, deux se reposeraient la question en cas de séparation, six partiront si le français disparaît totalement ici, deux choisiraient un autre pays francophone, alors que cinq seulement ont répondu par l'affirmative pour la Belle Province. Restent ceux qui ne se sont jamais posé la question.

Ces données chiffrées n'ont que peu de valeur en elles-mêmes, la discussion avec les étudiants sur les deux thèmes soulevés s'est révélée beaucoup plus riche.

A. L.

PRIORITÉ: L'EMPLOI, PAS LA LANGUE

Dans l'ambiance calme et feutrée de la bibliothèque du Collège, quelques étudiants travaillent, le nez résolument plongé dans leurs livres. La période d'examens est déjà avancée. Et pourtant ils se montrent prêts à la discussion. Très disposés à parler de leur avenir, de celui de la francophonie et accessoirement de ce qui se passe au Québec.

A la cafétéria, en grappes autour de longues tables, ils sont pressés de finir leur repas. Les bruits de fonds laissent songeur. Il s'y mêle beaucoup d'anglais. Cela suffit pour relancer une discussion acharnée sur les difficultés de vivre de la culture française.

"Comment envisagez-vous votre avenir professionnel en tant que francophones au Manitoba?" Les réponses vont du simple "Bof" à la longue dissertation sur le sort de la communauté francophone en passant par les explications confuses de personnes embarrassées de n'y avoir jamais sérieusement songé.

Elles varient également selon la conception propre de chaque étudiant de "l'avenir" professionnel. Cela signifie-t-il pouvoir travailler en français? Pouvoir gagner plus ou moins d'argent que d'autres? Seuls ceux qui associent la notion de travail à celle d'environnement culturel sont catégoriques. "Il n'y a pas d'avenir pour nous ici en tant que francophone." Sous-entendu, il faudra travailler en anglais et perdre un peu plus encore de ce qu'il nous reste de canadien-français. Ils sont peu nombreux, mais leur argumentation est solide.

Les questions de débouchés que se posent les étudiants du Collège ressemblent fort à celles de tout étudiant de tout pays: à savoir que sur le marché du travail ils seront jetés dans une compétition dont tous ne sortiront pas vainqueurs. Leur priorité semble donc être celle de l'emploi, pas celle de la langue. D'ailleurs presque tous se résignent à travailler éventuellement en anglais. Seuls quelques rares étudiants espèrent arriver à un bilinguisme monnayable à profit. Dans les secteurs de la traduction notamment.

L'avenir de la francophonie touche les étudiants. Au fil des discussions, on sent que le problème pend au-dessus de leurs têtes comme une épée de Damoclès. Mais les réactions laissent deviner une certaine lassitude qui parfois confine à un sentiment de culpabilité. Comme s'ils se sentaient pris en faute de n'avoir pas trouvé de réponse. Comme s'ils se sentaient pris en faute de ne pas se torturer l'esprit avec un problème dont certains ne saisissent pas bien le fil conducteur. Un certain nombre de contradictions dans leurs affirmations le confirment. On ne veut pas partir, on ne fait rien contre l'assimilation croissante dont on ne veut pourtant pas, au moins dont on dit ne pas vouloir.

Les plus confiants dans leur avenir restent encore les futurs enseignants. Ils mettent tous leurs espoirs dans le développement des écoles françaises. "On aura toujours besoin de professeurs. . ."

Ils préféreraient travailler en français. En dehors de l'enseignement: "Radio Canada, LA LIBERTÉ, le Centre Culturel. . ." C'est peu. Et que ce soit dans l'administration, le commerce ou les professions libérales on se prépare à "servir la clientèle au mieux dans les deux langues."

La solution invoquée le plus fréquemment est celle d'une vie professionnelle en anglais et d'une vie familiale en français. L'anglais n'est alors considéré que comme un outil de travail. Encore ne faut-il pas se laisser dominer par son outil.

Sorties des idées reçues et des sentiers battus, les réponses sont moins nettes. Elles sont basées sur des "cela dépend", "on espère que. . ." "on croit que. . .", "on a l'impression que. . ." Un vocabulaire qui souligne le caractère de certains voeux pieux qu'on se prépare mentalement à ne jamais voir aboutir. Un vocabulaire aussi qui fait remarquer parfois une méconnaissance des vrais problèmes due à un manque d'information. Pour un grand nombre d'étudiants, le problème linguistique reste un problème familial, pas politique.

Restent les indécis, ceux qui passent leur temps à des études dont ils ne savent pas ce qu'ils voudront en faire plus tard. . .

"... SI J'AVAIS LES AILES D'UN ANGE..."

"Je ne partirais pas pour le Québec...", lance-t-on souvent sur un ton déterminé, "Le Québec est un beau pays à visiter. Pas un endroit où vivre." Cette opinion jaillit spontanément, accompagnée d'un flot de paroles pour l'étayer. "Pourquoi" La réponse ne suit pas. Ou alors elle est faite de préjugés portant sur la mentalité québécoise que la plupart ne connaissent d'ailleurs que

(suite, page 22)

QUELQUES COMMENTAIRES

(suite de la Une)

". . . Moi je serai agriculteur, c'est là qu'il y a le plus d'avenir. La langue? Pas de problème. . . mes vaches sont bilingues. De cette façon il est possible de fonctionner. En milieu rural on a une plus grande liberté d'action. On subit moins de pressions du monde anglophone. Les gens parlent le français au magasin général, à la taverne, et les représentants sont bilingues. . . A la campagne on a un pouvoir plus grand en tant que francophone. . ."

-.-.-.-.-.-.-

". . . l'avenir professionnel en tant que francophone? Il dépend du domaine dans lequel on va se lancer. Si on reste dans la petite clique de Saint-Boniface, pas de problème. En dehors il n'y a pas d'avenir. Mais je ne veux pas rester dans ce cadre, trop de gens travaillent à leur bénéfice personnel. Je m'y sentirais trop restreinte. . . Je ne crois plus à "La Cause", je ne crois plus à l'avenir des Franco-Manitobains. Les jeunes n'aiment pas se faire écoeurer par les affaires de politique. On ne nous donne qu'un côté de la médaille. . . Les jeunes sont plus intéressés par le côté culturel. Mais une culture vivante, pas celle d'un petit groupe. . . Je ferai des études ailleurs, puis je partirai, si l'endroit où je suis me plaît. J'ai pensé partir au Québec mais je ne le ferai pas. Je me ferai probablement assimiler ici. . ."

-.-.-.-.-.-.-

". . . l'avenir est bon. Il y a du travail, pas de problème. Je partirai peut-être, au Québec ou ailleurs. Cela dépend de la séparation. Si le Québec se sépare, la communauté franco-manitobaine ne durera pas, pas longtemps. . . Je me reposerai le problème plus tard, cela dépend de l'actualité. Si le Québec se sépare je m'en vais. . ."

-.-.-.-.-.-.-

". . . aucune idée. Il y a plus de chances de trouver un emploi pour les gens qui possèdent deux langues. Je me sens bien ici. Je partirai peut-être, tout dépend de ce que je vais faire plus tard. S'il y a plus de chances au Québec pourquoi pas?. . ."

-.-.-.-.-.-.-

". . . je n'ai pas d'avenir en français. J'aimerais vivre quelques années au Québec, mais ensuite revenir au Manitoba. Je suis manitobain. Le Québec est un beau pays à visiter, pas pour y vivre. Je n'aime pas leur mentalité. J'aimerais vivre dans un Canada ouvert à tous et pas dans une province fermée sur elle-même. . ."

-.-.-.-.-.-.-

cuisine

LA DINDE (suite)

DINDE AIGRE-DOUCE

3 livres (6 morceaux) de poitrine de dinde désossée
1 boîte (14 onces) de pêches tranchées ou d'ananas en dés, égouttés
1 tasse de sirop de fruit ou (sirop et eau)
⅓ tasse de vinaigre
2 c. à table de sauce soja
½ c. à thé de sel
1/8 c. à thé de poivre
½ c. à thé de gingembre
1 c. à table de moutarde préparée
3 c. à table d'amidon de maïs
3 c. à table d'eau
½ tasse de céleri tranché finement
« tasse de piment vert en dés

Déposer la dinde, peau en haut, dans un plat à four beurré. Mélanger sirop, vinaigre, sauce soja, assaisonnements et verser sur la dinde. Couvrir et cuire à 250oF jusqu'à ce que la dinde soit presque tendre (environ 1¼ heure) en arrosant de temps à autre. Découvrir et retirer la dinde. Mélanger amidon et eau puis incorporer en remuant au liquide de cuisson. Ajouter dinde, fruits, céleri et piment vert; cuire à découvert de 10 à 15 minutes. 6 portions.

●

SAUCE TREMPETTE A LA DINDE

1 tasse de dinde cuite, hachée finement
2 c. à table d'oignon vert haché
2 c. à table de céleri haché finement
½ gousse d'ail écrasée
1 c. à table de piment doux en conserve haché
½ c. à thé de poudre de cari
½ c. à thé de sel
¼ tasse de fromage cheddar râpé
3/4 tasse de crème acidifiée (crème sure commerciale)
1 c. à thé de jus de citron

Mélanger tous les ingrédients et réfrigérer. Servir avec des croustilles ou des craquelins. Quantité: environ 1½ tasse.

●

"HAMBURGER" A LA DINDE

3 tasses de dinde cuite, hachée finement
1 tasse de mie de pain
2 oignons moyens, hachés
1 c. à thé de sel
Pincée de poivre
1 c. à thé de paprika
1 c. à thé de monoglutamate de sodium
1 c. à thé d'épices à volaille
4 oeufs
¼ tasse de jus de tomate
2 c. à table de gras
8 pains à "hamburger" beurrés

Mélanger tous les ingrédiens sauf le gras et les pains; en façonner 8 croquettes. Dorer dans le gras 2 minutes de chaque côté. Servir sur les pains et garnir de sauce aux atocas, si désiré. 8 portions.

CASSEROLE DINDE-FROMAGE

½ tasse d'oignon haché
2 c. à table de beurre
1 boîte (10 onces) de soupe crème de céleri condensée
½ tasse de bouillon de poulet
¼ c. à thé de moutarde sèche
1/8 c. à thé de poivre
1 tasse (4 onces) de fromage cheddar râpé
2 tasses de nouilles cuites ou
4 onces non cuites
2 tasses de dinde cuite, en dés
2 tasses de pois congelés
2 c. à table de piment doux en conserve haché
¼ tasse de chapelure beurrée

Sauter au beurre l'oignon jusqu'à ce qu'il soit transparent. Ajouter soupe, bouillon et assaisonnements. Amener à ébullition en remuant pour rendre lisse. Ajouter le fromage et remuer pour fondre puis incorporer nouilles, dinde, pois et piment doux. Verser dans un plat à four beurré et garnir de chapelure. Cuire à 350oF, 30 minutes. 6 portions.

Pour congeler: Verser la préparation dans un plat à four beurré, refroidir rapidement, envelopper et congeler. Pour réchauffer, couvrir et cuire à 350oF, 1½ à 2 heures. Découvrir et ajouter la chapelure durant les 10 dernières minutes de cuisson.

●

SALADE DE DINDE WALDORF

3 tasses de dinde cuite, en dés
1½ tasse de céleri tranché en diagonale
1 tasse de pommes rouges hachées grossièrement
½ tasse de noix hachées grossièrement
1 c. à thé de sel
½ tasse de sauce à salade

Mélanger dinde, céleri, pommes, noix et sel. Incorporer la sauce à salade en remuant et refroidir. Servir sur feuilles de laitue et garnir de paprika. 6 portions.

●

PAIN DORÉ À LA DINDE

1 tasse de dinde cuite, en dés
2 c. à table d'oignon haché
¼ tasse de céleri en dés
¼ tasse de mayonnaise ou de sauce à salade
½ c. à thé de moutarde préparée
½ c. à thé de sel
Pincée de poivre
8 tranches de pain beurré
3 oeufs
6 c. à table de lait
2 c. à table de beurre

Préparer la garniture en mélangeant dinde, oignon, céleri, mayonnaise et assaisonnements. Tartiner le pain de garniture, former 4 sandwichs et couper en demies. Battre les oeufs et le lait; y tremper les sandwichs et frire dans le beurre jusqu'à ce que doré (2 à 3 minutes de chaque côté). 4 portions.



LANVIN. Somptueux manteau en pure laine (Besson) entièrement bordé de fourrure, manches raglan et poches plaquées superpiquées. [*Jours de France*]

de ci, de ça...



Une ère nouvelle. — On parle maintenant, aux nouvelles, de "relations Canada-Québec". . .

*** ***** ***

Tâche ardue. — Le nouveau gouvernement du Québec a du pain sur la planche. Le taux de chômage y est là-bas d'au-delà de 10 pour cent, les finances sont malades (le gouvernement Bourassa a laissé le Québec en dette d'un milliard), des grèves persistent. . . Lourd héritage. . .

*** ***** ***

Lise Payette, ministre. — Ascension spectaculaire. . . Elle est devenue ministre de la Consommation dans le nouveau gouvernement québécois. . .

*** ***** ***

Solution au problème du bilinguisme. — Un intéressant artiste québécois s'est produit dans plusieurs centres de l'Ouest ces semaines dernières. Homme unique, qui a réussi à solutionner le problème du bilinguisme. . . Il est mime. . .

*** ***** ***

Perfectionner l'accent des francophones qui parlent anglais. — Voilà qui est important. La Commission de la Fonction publique (fédérale) vient d'élaborer un cours spécial de langue à l'intention des hauts fonctionnaires francophones dont l'accent anglais, lorsqu'ils utilisent cette langue, laisse à désirer, c'est-à-dire montre des traces de français, ce qui serait "chocking" pour les oreilles anglophones. Le Bureau des Langues va donc annoncer ces cours au mois de janvier, qui auront lieu, cependant, seulement si un nombre suffisant d'élèves y sont acheminés par les divers ministères qui devront débourser, pour chaque élève, la somme de $375. . .

*** ***** ***

O Voyageur! — Une controverse semble vouloir se développer au sujet du projet d'un groupe d'hommes d'affaires désireux de mousser le tourisme à Saint-Boniface et qui voudraient ériger, sur les bords de la Rivière Rouge, une statue représentant un "voyageur", statue qui aurait quelque quatre-vingt pieds de hauteur et qui coûterait *quarante mille dollars*. La controverse aurait à son origine, non pas le coût du monument, comme on eut pu le penser, mais la statue elle-même, selon qu'elle représenterait ou non le "véritable" voyageur. . . Quelqu'un aurait dit que le célèbre et haut en couleur personnage ne devrait pas "avoir l'air trop canadien-français" afin d'amener les anglais à contribuer financièrement au projet. . .

*** ***** ***

Le Québec, une Province comme les autres? — Allez-y voir. . . vous m'en donnerez des nouvelles...

*** ***** ***

Comment rayonne un journal. — L'influence d'un journal n'est pas nécessairement relié à son tirage mais plutôt à la qualité des personnes qui le lisent, parlent de son contenu, en discutent. . . le font rayonner. . .

*** ***** ***

Remous dans la Rivière-Seine. — Il semble que dans ce qui reste d'eau sous la glace de la Rivière-Seine, en cette époque de sécheresse, il y aurait des remous. . . entre La Broquerie et Steinbach. . . On en reparlera. . .

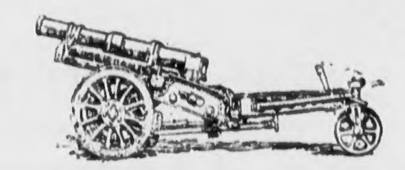
*** ***** ***

Séparatisme acadien. — Une dépêche de la Presse Canadienne rapporte que le Parti Acadien du Nouveau-Brunswick a décidé à sa réunion annuelle, tenue dimanche dernier, de convoquer un congrès spécial pour discuter de l'orientation du parti et d'étudier l'idée d'un Etat français séparé au Nouveau-Brunswick. Le président ré-élu du parti, Jean-Pierre Lanteigne dit qu'il entrevoit quatre options: Alliance avec le Québec au cas où le Québec deviendrait indépendant; une province française à l'intérieur du Nouveau-Brunswick; indépendance du Nouveau-Brunswick français; continuer à représenter les Acadiens du Nouveau-Brunswick. Le Parti Acadien, qui compte 1,200 membres, présenta treize candidats aux élections de 1974 au Nouveau-Brunswick, mais pas un fut élu.

*** ***** ***

Vérité. — "Faulte d'argent, c'est douleur sans pareil". (Villon)

*** ***** ***



MÉLO-MANI PROVINCIAL '76

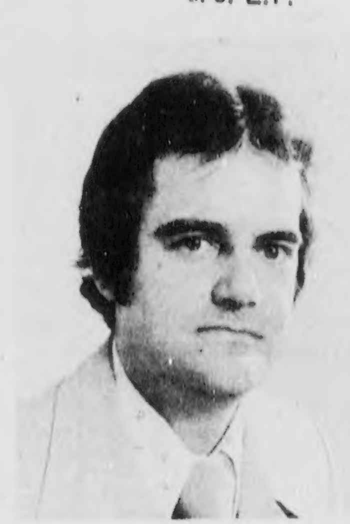
Richard Ducas et Louis Lavigueur, de Québec, étaient les chefs invités de l'Alliance chorale canadienne à MÉLO-MANI PROVINCIAL '76 qui eut lieu en fin de semaine au Centre culturel franco-manitobain. On connaissait déjà Richard Ducas. Louis Lavigueur est né à Québec, y a fait ses études au Collège des Jésuites et à l'Ecole de Musique de l'Université Laval. Il fut membre de chorales dès l'âge de huit ans. A dix-sept ans, il était directeur musical adjoint de la chorale du Collège, "Les Chanteurs de la Nouvelle-France". Au cours de ses études universitaires, il fut chef de pupitre au Choeur Symphonique de Québec, maître de chapelle dans plusieurs églises et, en 1971, directeur du choeur "Les Rhapsodes". En 1975, il fut nommé directeur de l'Alliance chorale canadienne. Il termine en ce moment sa maîtrise en didactique instrumentale (flûte traversière). Boursier du Québec, il vient de recevoir une bourse du Conseil des Arts du Canada pour l'étude de la direction chorale et d'orchestre.

Cette année encore, MÉLO-MANI connut un succès considérable. C'est en effet une réussite de pouvoir garder un groupe imposant de personnes à chanter du vendredi soir au dimanche soir. Dimanche soir, à la Salle Pauline-Boutal, on nous a présenté ce que les dirigeants du spectacle ont décrit comme "l'envers du décor", c'est-à-dire que l'on a vu comment "fonctionnent" des chorales. Le choix des pièces était agréable. Pour ma part, j'eus aimé que l'on mît — et que l'on mette à l'avenir, en certaines occasions en tout cas — l'accent sur le folklore canadien-français, que l'on chante les vieilles chansons apportées par nos ancêtres en Nouvelle-France, les complaintes de la Normandie et les autres si gaies qui faisaient les belles soirées d'autrefois.

J.-J. L.F.



Louis Lavigueur



Richard Ducas

ÉCOLE DE DANSE CLASSIQUE AU C.C.F.M.

Un peu d'Histoire

La dernière fois je vous ai parlé des divisions de l'Ecole. Ceci est utile pour savoir à quel niveau un enfant travaille. Chaque division comporte une ou plusieurs classes. J'ai donné des noms à ces différentes classes, afin non seulement de les distinguer aisément mais en même temps pour enseigner un peu d'histoire du ballet à mes élèves.

Ainsi la première classe, celle des tout-petits, s'appelle "Charles Didelot". Il fut l'un des professeurs pionniers de la danse, il établit les fondations de la danse classique telle que nous la connaissons aujourd'hui, il fut en fait le fondateur de la célèbre école du Théâtre Marynski à Saint-Péters bourg (maintenant Leningrad). Il était donc naturel de nommer ce premier cours d'après l'un des plus grands maîtres à danser. En 5e Division nous avons "Marius Petipa" (1822-1910) qui non seulement fut un excellent danseur mais est sans doute mieux connu en tant que chorégraphe de ballets fameux: La Belle au Bois Dormant", "Raymonda".

La deuxième classe est "Georges Noverre" dont le travail à Londres influença Didelot. Noverre écrivit de longues lettres sur la danse, lettres qui nous sont restées et ont été très utiles pour les professeurs de danse de nos jours. Avant d'aller plus loin, il est bon de faire remarquer que bien que j'aie parlé de Leningrade et de Londres les noms sonnent bien français. En effet, Didelot, Petipa, Noverre étaient français, le Roi Louis XIV avait favorisé la création de l'Académie de Danse à Paris dès 1661.

La quatrième Division a reçu les noms de danseuses du 18e siècle qui ont rendu la danse féminine célèbre, si célèbre qu'elle a décalasé la danse masculine. En effet, jusqu'à la venue de ces danseuses la danse classique était un privilège masculin. Honneur donc à "Fanny Essler", une anglaise entraînée à Paris, et à "Marie Taglioni" dont le père non seulement fut un excellent danseur mais un professeur extraordinaire, particulièrement dévoué à sa fille qui le méritait bien d'ailleurs. On a attribué l'invention des chaussons de pointe (chaussons durs qui permettent à la danseuse de se tenir sur l'extrémité du pied) à Marie Taglioni. Sans doute à la même époque d'autres danseuses ont eu l'idée de renforcer le bout de leurs chaussons, mais elle est sans doute plus fameuse. C'est aussi son cordonnier qui a eu l'idée d'employer de la résine pour durcir le bout des chaussons (toujours utilisée de nos jours). Mais pour ne pas faire de jaloux j'ai donné le nom d'un des héritiers de la grande tradition classique au deuxième niveau de la 4e A. Un Premier Danseur Noble, mondialement connu, le Danois "Erik Bruhn". Quand on parle de Danemark, on parle d'Auguste Bournonville, un autre français, danseur extraordinaire, professeur et chorégraphe.

La Troisième Division C se nomme d'après l'idole de nos apprenties danseuses, "Margot Fonteyn". Est-il besoin d'en dire plus long de la légendaire Margot Fonteyn qui danse depuis quarante-deux ans, sans interruption? Bien que nous n'ayons pas encore d'élèves à ce niveau, les classes les plus avancées ont déjà leur nom. 3e B, retour au passé avec Lev Ivanov, un Russe cette fois, élève et assistant de Marius Petipa, brillant danseur et chorégraphe. Assistant de Petipa pour le fameux Lac des Cygnes, il chorégrapha Casse-Noisette lui-même. Toujours le passé, mais plus récent, avec en 3e A "Anna Pavlova", une légende en elle-même qui fit connaître la danse aux quatre coins du monde. Ceux qui l'ont vu s'accordent à dire que personne ne peut l'égaler. Elle est morte d'une penumonie, au sommet de la gloire. 2e Division, s'appelle "Rodolphe Nureyev", génie vivant de la danse masculine et la 1ère Division "Vaslav Nijinsky", génie incontesté à la destinée tragique. Ces trois derniers danseurs viennent du Ballet Kirov, c'est-à-dire de l'Ecole du Théâtre Marynski à Leningrade. Nijinsky était un danseur extraordinaire à l'élévation prodigieuse. Une petite anecdote: un reporter demandait récemment à un balletomane qui connut Nijinsky "sautait-il vraiment haut?" et le balletomane de répondre: "non, beaucoup plus que ça, il restait en l'air et descendait à regrets."

La prochaine fois je vous parlerai de la place des garçons dans le ballet.

Geneviève Thompson

"LE PENSIONNAIRE"

La lecture de ce roman franco-manitobain (le premier publié par les Editions du Blé) ne m'a pas laissé indifférent.

Loin de moi l'idée d'en faire une critique au vrai sens du mot. Mon intention est beaucoup plus modeste. Et je voudrais partager avec les lecteurs éventuels les réflexions que je me suis faites en feuilletant d'un oeil avide l'ouvrage qui vient de paraître.

Tout d'abord, les auteurs. Eh oui! Ils sont deux. Chose rare dans ce domaine. Ils sont deux, mais ils se complètent admirablement bien. Il faudrait un flair de détective extraordinaire pour trouver auquel des deux appartiennent telles ou telles expressions.

Roger Legal est directeur de la section française de la maternelle à la huitième année à l'école de Sainte-Anne. Il s'intéresse beaucoup à l'épanouissement de la langue française au Manitoba. Ses efforts dans ce domaine ne se comptent plus. Sa dernière thèse sur le bilinguisme chez nos jeunes est une preuve du temps qu'il peut consacrer au service de la population francophone.

Paul Ruest est directeur-adjoint à la commission scolaire de la Rivière-Seine. Avant cela, il était directeur-adjoint à l'école de Sainte-Anne. Disons qu'il est bien placé pour comprendre les besoins des jeunes francophones d'une vaste région.

Tous les deux ont fait ensemble leurs études au Collège de Saint-Boniface. Diplômés de cette institution, ils y reviennent encore et continuent, toujours avec le souci de se perfectionner, à suivre des cours du soir sur le roman canadien et sur le théâtre canadien. Constatant en quelque sorte que le Manitoba est loin d'étouffer sous un amoncellement de littérature locale, ils se lancent, encore jeunes, dans la rédaction d'un roman, et ce qui est encore mieux, le terminent et le publient.

"Le Pensionnaire" est l'histoire de la vie de collège d'un jeune homme appelé Gérald Leduc.

Les auteurs sont allés le chercher dans sa famille en même temps que les Pères chargés du recrutement au Collège de Saint-Boniface. Nous assistons donc à des scènes familiales, à des problèmes rencontrés par des collégiens, à la recherche de sa vocation.

Au cours de ses huit ans de collège, Gérald Leduc évolue. Nous passons avec lui de doux moments, d'autres assez tragiques. Gérald se pose souvent des questions, de sorte que le lecteur se sent pris au jeu. On voudrait qu'il se réponde de telle ou telle façon et on le suit pour voir s'il a tort ou raison. En un mot, Gérald Leduc nous intéresse. Souvenirs personnels, sympathie naturelle pour un des nôtres, il est difficile de savoir ce qui nous le rend si attachant.

Venons-en à la langue et au style. La rédaction se situe à plusieurs niveaux de langue. Les auteurs semblent avoir voulu respecter la couleur locale. On y trouve deux sortes d'anglais dans la bouche des personnages. Il est évident à la lecture que l'anglais des Franco-manitobains a un "accent". Quant au français, il en dit long sur l'instruction de chacun des personnages. Leur langage est figé, si je puis m'exprimer ainsi, à un niveau bien précis. Seul Gérald évoluera. Il fera même des progrès très marqués au cours de ses huit années de collège.

Un roman n'est cependant pas une pièce de théâtre et les auteurs doivent souvent présenter des personnages, des lieux, des situations, résumer des faits, établir des rapports, enfin, guider le lecteur dans les dédales d'une vie d'adolescent. Le langage employé alors est soigné tout en étant d'un style sobre et plaisant. Il a pu s'y glisser, peut-être involontairement, quelques mots d'argot très bien connus du milieu manitobain pour ne pas dire canadien.

Somme toute, je suis sûr que le lecteur passera de très bons moments en compagnie du **"Pensionnaire"** grâce à Roger Legal et Paul Ruest.

Aimé-Onil Dépôt

André Malraux

Sa vie fut son plus grand chef-d'oeuvre

"Transformer en conscience l'expérience la plus vaste possible": cette phrase d'un des héros de "l'espoir" explique la vie d'André Malraux, qui s'est éteint le 23 novembre à l'âge de 75 ans.

(AFP) - André Malraux est mort le 23 novembre à Paris d'une ambolie pulmonaire.

André Malraux venait d'avoir 75 ans. Ainsi s'achève une vie dont on a pu dire qu'elle avait été son chef-d'oeuvre le plus accompli. Ecrivain prestigieux, romancier célèbre, historien de l'art, André Malraux avait été aussi le combattant de la liberté, le défenseur des opprimés. Il avait été enfin le fidèle compagnon et le confident le plus écouté du général De Gaulle.

L'oeil sombre, le regard pénétrant, la mèche noire perpétuellement en bataille, André Malraux frappait tout d'abord par un visage en constante mobilité dont les contractions annonçaient, devançaient la phrase percutante. Doué d'une prestigieuse érudition qui s'étendait à tous les domaines, de l'histoire à l'oenologie en passant par la "philosophie de l'art", il a eu jusqu'à la fin de sa vie, le goût, le talent d'en faire profiter les autres.

Son interlocuteur le plus prestigieux avait été le général De Gaulle auquel le liait une admiration profonde et réciproque. Mais il savait se mettre à la portée de tous: son discours poignant lors du transfert des cendres du Panthéon de Jean Moulin, premier président du conseil national de la résistance, ne restera pas seulement comme un morceau d'anthologie. Les plus blasés, comme les plus simples, avaient eu à l'entendre la gorge nouée.

Dissocier l'écrivain de l'homme d'action est bien difficile. Malraux comme a pu l'écrire Gaétan Picon a "écrit avec sa vie" en poursuivant toujours le même but: justifier l'existence humaine "tenter, selon ses propres termes, de donner conscience à des hommes de la grandeur qu'ils ignorent en eux".

Malraux avait commencé sa carrière littéraire en collaborant tout d'abord à des revues d'avant-garde et avait publié à 20 ans un premier livre marqué par le surréalisme: "Lunes en papier". Il poursuivait alors ses études universitaires et fréquentait l'école des langues orientales. Après un voyage au Cambodge où il prend de nombreux contacts avec les chefs révolutionnaires annamites, chinois et soviétiques, il rentre en France et publie ses trois premiers romans inspirés par son expérience asiatique. Ce sont: "Les conquérants" (1928), "La voie royale" qui obtient le prix intérallié en 1930 et "La condition humaine", un de ses chefs-d'oeuvre qui est couronné par le prix Gongourt en 1933.

Il y décrit d'une façon bouleversante l'insurrection communiste de Shanghai et son échec, lance à travers ses héros un appel à la fraternité humaine, au respect de la dignité de l'homme. Avec la montée des dictatures il s'engage à fond dans l'action anti-fasciste. Il se rend à Berlin avec André Gide pour défendre le Bulgare Dimitrov accusé d'avoir incendié le Reichstag et devient président du comité mondial anti-fasciste en 1935. C'est "Le temps du mépris" qui dresse le constat de la montée de l'hitlérisme. En 1937, il vit la guerre civile espagnole, c'est "L'espoir", roman dans lequel il raconte dans un style dépouillé les combats de la Sierra de Teruel.

"L'ESPOIR"

A partir de 1947 il publie les premiers résultats de sa méditation sur l'art; une "Psychologie de l'art" en trois volumes, "Les voix du silence", "Le musée imaginaire de la sculpture mondiale" en 1957 dont le deuxième tome "L'irréel" paraîtra en 1974.

Commandant en chef de l'aviation internationale pendant la guerre d'Espagne qu'il fit aux côtés des républicains, prisonnier en 1940, André Malraux se retrouve bien vite dans la résistance où sous le pseudonyme du "colonel Berger" il dirige un maquis dans le centre de la France. Blessé dans un engagement, capturé par les Allemands, il est interné à la prison de Toulouse jusqu'à la libération. Sa brillante conduite lui vaut d'être fait compagnon de la libération.

Le "colonel Berger", dès sa sortie de prison, reprend du service et commande la brigade "Alsace-Lorraine", une unité de 2,000 hommes qui participe à la défense de Strasbourg, libère Colmar et entre en Allemagne.

André Malraux fait alors la rencontre du général De Gaulle. Celle-ci va être pour lui un événement capital pour son action politique. Les deux hommes se découvrent un univers commun, grandiose, épique. De Gaulle fait de Malraux son conseiller technique puis son ministre de l'Information. Après avoir quitté le pouvoir en 1946, le général fonde le Rassemblement du peuple français. Malraux en devient le délégué national à la propagande.

LES AFFAIRES CULTURELLES

En 1958, De Gaulle revient au pouvoir. L'une des premières personnes qu'il consulte est André Malraux qui prend le ministère de l'Information. Quand le général devient le premier président de la cinquième république, Malraux prend le ministère des Affaires culturelles avec le titre de ministre d'Etat. Pendant dix ans, il parcourt le monde et la France, ordonnant le ravalement des immeubles de Paris, prenant la défense du patrimoine artistique et architectural de la France qui allait en se dégradant, créant des maisons de la culture.

Quand le général De Gaulle quitte le pouvoir en avril 1969, André Malraux abandonne définitivement la politique. Il envisage cependant en 1971 de créer une brigade internationale pour venir en aide au Bangladesh.

De son expérience ministérielle, Malraux évoque ses rencontres avec les "grands" dans plusieurs ouvrages: "Les anti-mémoires" (1967), "Les chênes qu'on abat" (1971), qui relate sa dernière rencontre avec le général.

André Malraux a été marié deux fois: il a eu une fille de Clara, sa première épouse et s'est remarié en 1948 à sa belle-soeur Madeleine Lioux. En outre deux liaisons ont beaucoup compté dans sa vie: celle à partir de 1933 avec Josette Clotis qui lui a donné deux fils, Gautier et Vincent, décédés tous deux en 1961 dans un accident, et Louise de Vilmorin, décédée en 1969 avec laquelle il a partagé les dernières années de sa vie, dans son château de Verrière-le-Buisson. □

spectacles et arts

C.C.F.M.: ANIMATION SPORTIVE

Le C.C.F.M. a reçu un octroi qui lui permet d'élaborer un programme d'animation sportive pour adultes. Il ne s'agit pas de cours mais de rencontres entre francophones intéressés à faire du sport. Il n'est pas nécessaire d'être un professionnel pour y participer. Tous sont bienvenus. Le C.C.F.M. met l'équipement nécessaire à votre disposition. Ça ne coûte pas cher: 50 sous par activité. Voici le programme: **lundi**, de 10h à 11h30 a.m. exercices physiques pour dames; midi à 1h30: badminton et ping-pong; **mardi**: midi à 1h30: ballon volant; **mercredi**: natation (les intéressés se rassemblent au Centre culturel et partent en groupe vers la piscine Bonivital); **jeudi**: 10h à 11h30: exercices physiques pour dames; midi à 1h30: badminton; 7h p.m.: ballon volant. Pour plus de renseignements, appelez Pauline Hince, au 233-8972.

De nouveau, les barbes

De nouveau cette année, le Festival du Voyageur lance son concours de barbes. Ce concours, qui date de quelques années déjà, prend de l'ampleur. Il y aura cette année, nous dit-on, plus d'argent et plus de prix. Trois catégories de barbes seront admises au concours: — Celles commencées **avant** le 1er décembre 1976; — celles commencées **après** le 1er décembre 1976; — les nouvelles barbes de l'année que l'on place dans une catégorie dite "de fantaisie", c'est-à-dire les "barbes créées et coupées d'une façon originale". Le concours aura lieu durant la semaine du festival et une soirée de divertissement suivra. On peut se procurer des formules d'inscription au concours chez les coiffeurs qui le commanditent: Beaudry's Mens Hair Styling, Bob Beaudry's Hairstyling for Men, Captain's Chair, Cottonwood Barbers & Men's Hairstyling, Larry's Barber Shop, Male Image, Niakwa Barber Shop, Paolo's Men's Hairstyling, Southdale Barbers and Men's Hairstyling, Saint Vital Men's Hairstyling & Barber Shop, Viscounte Hair Styling, Windsor Barber Shop.

Les inscriptions doivent être adressées au bureau du Festival du Voyageur au plus tard le 4 février 1977.

JOURNÉE DES JEUNES AU C.C.F.M.

Si tu es francophone et que tu as entre 6 et 17 ans, nous t'attendons à la Journée des Jeunes qui aura lieu samedi le 11 décembre, au Centre Culturel franco-manitobain.

Tu pourras participer à toutes sortes d'activités organisées spécialement pour toi: patinage, cinéma, activités sportives, ateliers de danse, dessin, marionnettes, etc.

Les activités commencent à 10h a.m. et tu feras partie du groupe de ton âge: 6 à 9 ans, 10 à 12 ans, 13 à 17 ans. L'horaire définitif de la journée paraîtra dans le journal LA LIBERTÉ du 9 décembre.

Tes parents sont invités à participer à cette journée et dis-leur qu'ils peuvent amener ton frère ou ta soeur de 2 à 5 ans à la garderie du C.C.F.M. qui sera ouverte de 10h a.m. à 4h00 p.m. Nous te demandons $1.00 pour participer à cette journée. Si vous êtes plusieurs frères et soeurs de la même famille, le prix maximum est de $2.50 par famille.

P.S. N'oublie pas d'apporter ton lunch et tes patins!!!

(Communiqué)

Dû vécu provincial sur papier

Parce qu'il plonge le lecteur tout de go dans le monde exubérant de la grande enfance, **Le Pensionnaire** ne saurait l'ennuyer. L'action s'y déroule dans une atmosphère de candeur ou d'émotion, en un rythme remuant et palpitant d'esprit et de vie.

Une première qualité de ce roman est de faire vrai. Vrais les états d'âme du collégien, vrais les détails descriptifs reliés au contexte de temps et de lieu, vraie l'impression d'ensemble qui en est une de délicate opposition. Elle se garde de l'extrême qui consisterait à contester de front, mais elle n'en force pas moins le lecteur à revoir la grille de certaines valeurs surtout pédagogiques ou éducatives.

Une deuxième qualité. Le tableau d'ensemble de la vie campagnarde y est saisissant. Il y a ici plus que la communication d'observations objectives, il y a un déversement de sentiments intimes fait d'attachement profond à son coin de terre. "C'est la terre qui nous sauvera", semblait proclamer sans cesse son Excellence Monseigneur Béliveau. N'est-il pas étonnant que les jeunes auteurs qui en sont à leur premier essai littéraire, aient vu si juste?

L'expression un peu tendue et embarrassée du début du roman fait vite place à une richesse de contenu, à une sûreté de débit haut en valeur artistique. Le réalisme même du langage, cet argot qu'il faut bien reconnaître comme le nôtre, contribue au relief de la physionomie campagnarde du héros. Il se dégage avec avantage sur l'avant-plan urbain. Et le gros bon sens légendaire du terrien marque des points contre les prétentions surfaites des gens de la ville

Le troisième facteur digne de mention concerne une certaine remise en question de l'envahissement sournois de la langue anglaise. L'approche employée cette fois est subtile mais équivaut presque à une dénonciation. Les filles de l'Académie de ce temps, les externes, la population ambiante prouvent à tour de rôle que c'est la ville qui détruit notre enracinement et notre option française.

Si ce roman pouvait provoquer enfin un lendemain réparateur! Georges Duhamel nous assure dans son **Combat contre les Ombres**, (O prophétique et redoutable rapprochement!) que "la moquerie est un précieux excitant, elle nous force mieux que le reproche aux examens de conscience".

Certaines victimes de plaisanteries innocentes trouveront peut-être l'ensemble trop vrai pour être beau. Et pourtant, "il n'y a que les malingres et les suaves pour faire croire au nom de l'esprit que toute agressivité est mauvaise". (E. Mounier)

D'autres diront que de mettre une carrière rémunératrice d'enseignant en balance avec une vocation religieuse, faite de renoncement et de gratuité est quelque peu discordant et tendancieux: trop beau pour être vrai. Il n'en demeure pas moins que l'oeuvre entière est amusante. Les espiègleries, les jugements simplistes, la vaine gloire avec cette tendance sous-jacente à un certain exhibitionnisme, voilà qui caractérise à merveille l'enjouement de notre jeunesse.

Quand on peut se permettre de rire de la sorte de ses travers, on n'est pas loin de les maîtriser.

H. Côté, Otterburne



SFM vous La informe

MINI FRANCO FUN SAINT-BONIFACE

* Si vous voulez vous amuser avec votre enfant d'âge pré-scolaire,
* Si vous et votre enfant comprenez et parlez français,

Venez... faites partie du groupe de Mini Franco Fun de Saint-Boniface. Nous nous réunissons le jeudi de 9h30 à 11h30. Pour plus d'informations appelez Maria au 233-5429 ou Diane au 222-7887.

•

COMPTE-RENDU SAINT-PIERRE-JOLYS

Trente personnes ont rencontré le Dr Gérard Archambault.

Les sujets suivants furent discutés:

- éducation française
- commission Taraska
- démonstration à Sainte-Anne (24 juin)
- Fédération Provinciale des Comités de Parents
- Fédération des Francophones Hors Québec
- Autofinancement
- Développement communautaire

Des félicitations furent adressées aux responsables du *Club Bicolo* pour leur initiative et leur bon travail.

Les points suivants furent soulevés :

- baisse du français dans le village,
- manque de francophones au sein des comités,
- l'anglicisation des activités

•

GENS DE SAINT-NORBERT ET DES ENVIRONS:

Vous désirez vous procurer un ARBRE DE NOËL cette année sans être obligé de vous déranger?

- Vous n'avez qu'à démontrer un peu d'intérêt...



Le Conseil régional de la S.F.M. de Saint-Norbert est prêt à vous offrir gratuitement un service. Ils iront de porte en porte, vendre des pins et des sapins, comme vous le désirez... vous avez le choix! Ils seront vendus à un *prix raisonnable.*

Donc, soyez aux aguets le dimanche 12 décembre, de 12 heures à 18 heures. Profitez de ce service que l'on vous offre! Les gens des environs qui sont intéressés peuvent venir en acheter, il y en aura pour tout le monde.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Monique Marcoux, au 269-4451.

•

DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Le programme de développement communautaire est offert présentement dans deux villages franco-manitobains et, en un mois, presque 350 heures d'information ont été diffusées.

Les sujets abordés ont touché, entre autres, le développe-franco-manitobaine, les politiques fédérales sur le bilinguis-franco-manitobaine, les politiqueb fédérales sur le bilinguisme, l'économie (notions de base) et, bien sûr, le développement communautaire et ses possibilités.

Ce programme est présenté dans les communautés mêmes, et un coordonnateur est chargé d'organiser les sessions et de recruter les personnes-ressources qui traitent de sujets choisis par les groupes.

Pour plus de renseignements, signalez 233-4915 (à frais virés).

"Qui s'informe se forme."

Vive la langue française!

•

TIRAGE DE DINDES (à toutes les heures)

ENCANS CHINOIS

GRAND BAZAR

SAINT-ADOLPHE

le 5 DÉCEMBRE 1976 AU GYMNASE DE L'ÉCOLE

1h00 à 5h00
8h00 à 10h00

Tous les prix ont été obtenus par la vente d'affiches, d'annonces qui seront exposées sur les murs la journée du bazar. Venez en grand nombre! Ça promet dêtre intéressant!

BINGO (soir -des prix de $25 à $100)

ENTRÉE GRATUITE (prix de présence)

ENCAN RÉGULIER ($1,500 d'articles neufs à vendre)

L'industrie de la fourrure au Manitoba

Louis Molin

Point n'est besoin de présenter Louis Molin dont nous connaissons les chroniques agricoles à la radio et à la télévision, de même que celles qu'il a tenues un bon moment dans LA LIBERTÉ. Louis Molin nous revient et présentera à nos lecteurs, au début de chaque mois, une nouvelle chronique.

Avec un potentiel commercial évalué à plus de dix millions de dollars, le Manitoba recèle sur son territoire et plus particulièrement dans sa partie nord, une richesse qui pourrait rapporter aux trappeurs de substantiels revenus.

C'est pour sa richesse en fourrure que le Canada était jadis une terre que l'on se disputait; il suffit de se rappeler les rivalités des compagnies du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson pour constater à quel point l'enjeu était d'importance.

L'industrie de la fourrure qui a connu des hauts et des bas, attirait vers l'aventure des gens que l'on nommait alors "coureurs de bois". Cette race d'hommes qui avaient souvent la vie dure, a fait d'une part la découverte de l'ouest, et d'autre part elle a laissé une génération de trappeurs de métier qui étaient souvent plus habiles à la chasse que les natifs canadiens.

Ces coureurs de bois qui après plusieurs générations devenaient souvent métis, possédaient en plus du caractère rusé et passif de l'Indien, l'ambition et le tempérament aventurier du blanc.

Le gibier étant abondant et les trappeurs exploitant des territoires presque vierges, une surabondance de fourrures devait vers les années 1935, faire tomber à rien les prix de presque toutes les fourrures. Ce n'est qu'après la deuxième guerre mondiale que l'industrie de la fourrure devait se réorganiser.

C'est aussi vers la même époque que devait commencer et s'épanouir la production de fourrures d'élevage. Cette apparition sur le marché de magnifiques peaux de visons et de renards argentés permit au Canada de reprendre sa place sur le marché. Quelques années de gloire devaient couronner ces efforts, mais bientôt la production des fourrures synthétiques venait mettre un frein à cette production en plein essor en mettant sur le marché des imitations assez réussies mais à des prix vraiment dérisoires comparativement aux vraies fourrures, même celles d'élevage.

Comme on peut le constater, ces rechutes successives de l'industrie de la fourrure devaient avoir des répercussions en profondeur sur la production au niveau primaire. En 1976 le métier de trappeur au Manitoba n'est plus un métier à plein temps et tous les programmes d'aide, qu'ils soient provinciaux ou fédéraux, n'arriveront pas à susciter chez ces gens les qualités essentielles pour l'exploitation du potentiel existant. La majorité des 8,000 trappeurs détenant des permis de chasse s'adonnent à ce travail pendant quelques mois et les 4 ou 5 mille dollars qu'ils se procurent ainsi sont loin d'être suffisants pour les faire vivre.

Malgré l'aide des programmes fédéraux et provinciaux comme A.R.D.A. qui met à la disposition des trappeurs, des motoneiges et tout l'équipement nécessaire sans qu'ils aient à débourser avant leur retour, bien peu veulent partir pour une pleine saison de chasse.

Etant de toute façon assurés de vivre ou de vivoter, la plupart des trappeurs ont perdu les qualités nécessaires pour produire le maximum. Si en 1975 seulement 3 millions de fourrures ont été trappées bien qu'il y avait un marché potentiel de plus de 10 millions, c'est que d'une part, bien des trappeurs sont déjà âgés et ne veulent plus se faire mourir à l'ouvrage et d'autre part, les jeunes ne sont pas intéressés à développer les qualités indispensables pour que ce métier soit rentable.

Les programmes d'aide qui sont offerts dans ce domaine seront peut-être la cause d'un manque d'exploitation d'un potentiel existant parce que, comme le disait un vieux trappeur de la région, pour être un vrai trappeur, il faut bien connaître les moeurs des animaux et ne vivre que par eux. □

Où en est l'enquête sur la commercialisation du bétail et des viandes au Manitoba?

Commencée il y a deux ans par trois membres représentant le secteur public, les producteurs et les consommateurs, l'enquête a mis à jour de nombreux problèmes auxquels il faudra trouver des solutions.

Pour résumer en quelques phrases les lacunes et les défauts du présent système, il suffit d'énumérer les principaux points relevés par la commission d'enquête pour lequel elle fit des recommandations au ministre de l'agriculture il y a quelques mois:

1) l'impossibilité pour le consommateur d'identifier clairement les coupes de viande sur les comptoirs des détaillants;

2) le manque de garantie assurant la qualité et la salubrité de certaines viandes;

3) la grande difficulté d'obtenir des informations tant sur la valeur réelle du produit que sur la transaction;

4) un écart excessif entre le prix payé aux producteurs et celui que doit payer le consommateur;

5) un système de commercialisation désuet;

6) l'impossibilité de recours pour les producteurs et les consommateurs victimes d'erreurs ou de décisions arbitraires.

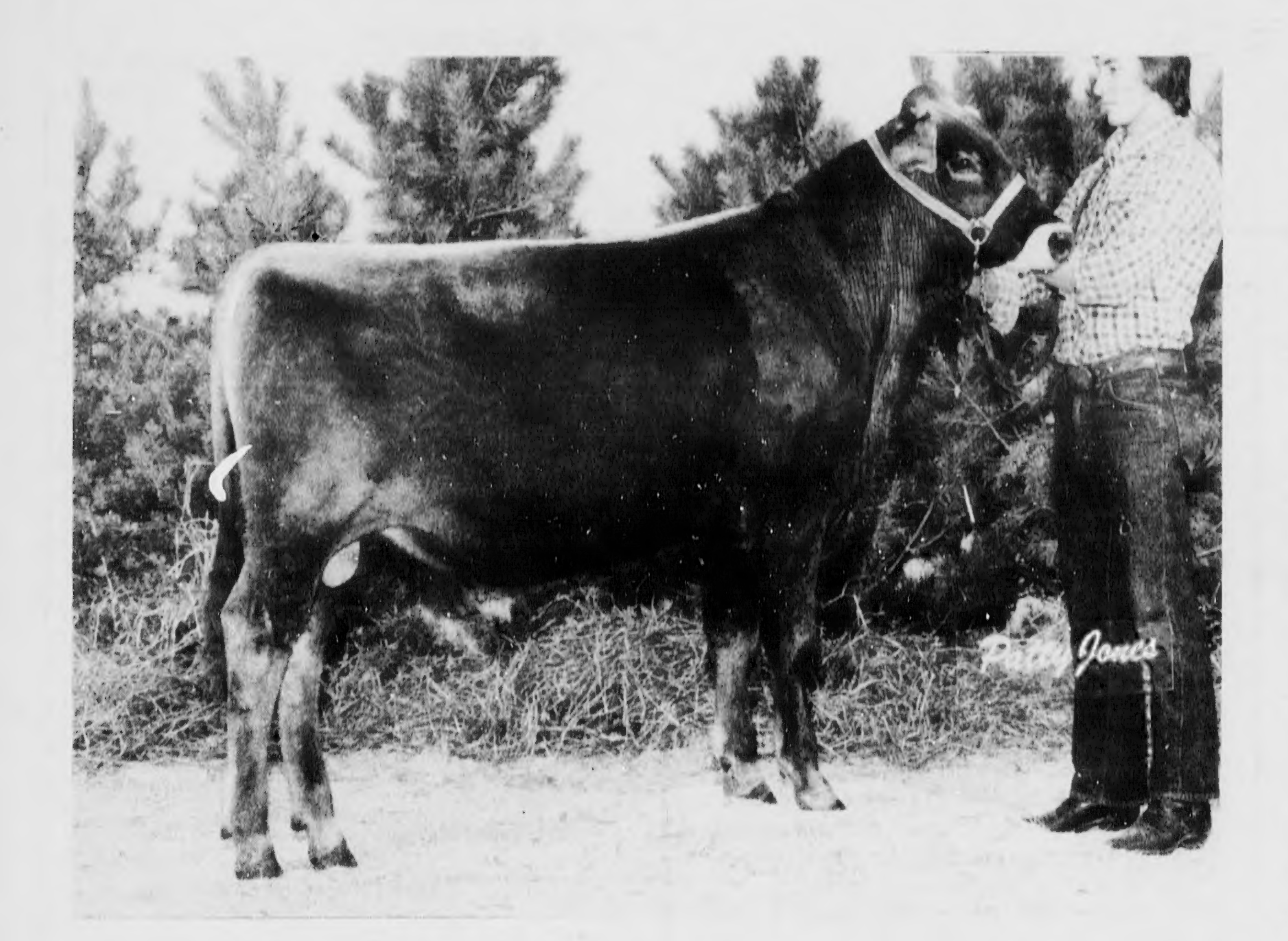
En raison de l'ampleur des problèmes et des intérêts mis en cause, le ministre décidait de poursuivre l'enquête en profondeur et de s'adresser cette fois aux producteurs qui sont à la base de toute l'affaire.

Vingt-cinq rencontres furent donc organisées en différents points de la province sous la direction de 12 producteurs et 4 fonctionnaires nommés par le ministre. Pour compléter l'enquête, deux journées d'audiences publiques étaient tenues à Winnipeg pour recevoir les mémoires de tous les groupes constitués, impliqués dans le commerce du bétail et des viandes.

Il est intéressant de noter que le conseil canadien des salaisons a accepté avec candeur les recommandations de la commission. En effet, il se dit d'accord en principe sur la plupart des recommandations formulées à l'exception de celles qui pouvaient perturber l'état actuel de mise en marché du bétail et de la viande. Que l'on parle d'une commission de mise en marché ou de changements au classement du boeuf et du porc, le conseil s'objecte affirmant que les recommandations à cet effet seraient trop coûteuses et donc pénaliseraient le consommateur. Il faut aussi ajouter que les mémoires présentés par les trois associations de producteurs laissaient entrevoir de grandes craintes au sujet de la formation d'une commission de commercialisation.

Les éleveurs de veaux et certains producteurs accepteraient une agence de mise en marché mais la Canadian Cattlemen Association est fortement opposée à toutes formes de réglementation alléguant que l'offre et la demande sont les seuls moyens valables pour contrôler la production. Bien que la voix des consommateurs ait été entendue dans un mémoire présenté oralement par Madame Joan Friesen et que des industries comme Midwest Rendering qui vivent de l'équarrissage aient pu aussi faire valoir leurs points, l'affaire est loin d'être finie. Ce sera en définitive aux producteurs s'ils se groupent pour agir solidairement, d'exiger un juste prix pour leurs produits et d'autre part, les consommateurs ne pourront obtenir des viandes selon leurs goûts et leurs budgets que s'ils se renseignent sur la vraie valeur de telle ou telle coupe de viande. Ils pourront alors exiger une identification précise et une classification plus adéquate de la part du fédéral.

Il faut cependant constater qu'ici comme dans la plupart des cas, la publicité dirige les goûts et les décisions des consommateurs et c'est souvent le producteur qui en fait les frais. Si les viandes de toutes classes étaient à la portée du public, les vaches tombant dans les catégories D-1-2 ne se vendraient plus aux bas prix de 17 à 20c la livre. □



A la Foire Royale de Toronto, ce jeune taureau de race suisse brune gagnait le premier prix. Félicitations à ses propriétaires, Pierre et Thérèse Delaquis, de la Ferme Edelweill, de Notre-Dame-de-Lourdes.



COUP D'OEIL

Semaine du 4 au 10 décembre

«La Corde» de Patrick Hamilton (page 8)

PROGRAMME DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION

POUR VOUS!

* Gens de l'Âge de Fer
* Gens de l'Âge de Bronze
* Gens de l'Âge d'Argent
* Gens de l'Âge d'Or

Saint-Adolphe
Ile-des-Chênes
Sainte-Anne
Lorette
La Broquerie
Sainte-Agathe
Saint-Jean-Baptiste
Saint-Pierre-Jolys
Letellier - Saint-Joseph
Saint-Malo
Saint-Claude
Haywood
Lourdes
Somerset
Saint-Léon
Elie
Saint-Eustache
Saint-Laurent
Fannystelle
Saint-Georges
Sainte-Rose-du-Lac
Laurier
Dauphin
Thompson
Saint-Lazare
Saint-Boniface

ÉDUCATION PERMANENTE

NOUS OFFRONS

aux adultes des cours sans crédit, de:

Français L. 1ère (Perf)
Français oral L. 2e
Syst. métrique
Théâtre
Personnalité
Yoga
Décoration de gâteau
Musique instrumentale
Chorale
Danse folklorique
Art culinaire
Poterie
Macramé
Serographie
Décoration intérieure
Couture
Sciences politiques
Symographie
Céramique
Peinture
Tricot-crochet
Courte-pointe
Ligne Zvelte
Danse populaire
Leadership
Mécanique des petits moteurs
Budget familial
Testament
Ballet
Audio-visuel
Maquillage
Nutrition
Artisanat
Gymnastique
Exercices physiques
Ka-ra-te
Parents et activités Pré-scol.
Les Drogues
Horticulture
Grapho-analyse
Conditionnement phys. et Badminton
Marionnettes
Bricolage
Psychol du dév. de l'enfant
Service d'orientation au Foyer
Dactylographie française
Catéchèse des Adultes
Psychol. de l'enfant

Votre Division scolaire
Votre Comité culturel
et le

Collège Universitaire de Saint-Boniface



SONT LÀ!

La Pierre blanche
début le 4, 10 h 00

Florence et Jean-Paul, une nouvelle amitié

Le samedi 4 décembre à 10 heures, une production suédoise intitulée **la Pierre blanche** prendra l'affiche. Cette excellente série-jeunesse succédera aux **Travaux d'Hercule Jonsson**, production également d'origine suédoise.

Cette nouvelle émission concrétise une fois de plus le désir de la direction du Service des émissions-jeunesse d'ouvrir notre télévision à des réalités culturelles différentes.

La Pierre blanche se déroule dans un village suédois. On y découvre d'abord Florence, la petite fille du maire Petersen. Agée d'une dizaine d'années, Florence vit l'isolement des enfants issus des milieux favorisés. Entourée de son père, le digne premier magistrat de la municipalité, de sa mère, qui donne des leçons de piano et de deux domestiques, Florence manifeste une certaine tendance à l'oisiveté doublée d'une résistance à l'autorité parentale.

L'arrivée du petit Jean-Paul permettra de constater que l'amitié entre deux enfants peut abolir les frontières sociales

Fils de cordonnier, Jean-Paul est issu d'une famille de 5 enfants. Ils viennent s'établir dans le voisinage des Petersen et Jean-Paul devient le grand ami de Florence et tous deux seront des partenaires indéfectibles. Avec humour, ils nous suggèrent une certaine façon de faire la nique aux adultes...

A tour de rôle, Florence et Jean-Paul se lancent des défis. Pour marquer leurs «mauvais coups», les complices se remettent à chacun une petite pierre blanche ressemblant à un oeuf.

Dans cet esprit, les deux amis nous convieront à des aventures savoureuses. Par exemple, on verra Jean-Paul tenter d'effrayer Martine, la bonne, en essayant de faire sortir de leurs cages certains animaux d'un cirque de passage en ville.

Un autre défi lancé par Florence à son nouveau camarade consistera à déposer un oeuf sur le lit de monsieur le maire.

Tirée d'un conte de Gunnel Lunde, **la Pierre blanche** propose aux télespectateurs une peinture de la vie quotidienne de deux enfants. Avec simplicité, ceux-ci nous font découvrir certaines différences entre deux générations, deux classes sociales. Symbole de leur amitié, la petite pierre blanche changera souvent de mains ..



Es-tu d'accord?
samedi 4, 11 h 30

On s'amuse en musique

Es-tu d'accord pour que le samedi 4 décembre à 11 h 30 démarre une émission du tonnerre? **Es-tu d'accord** pour venir chanter avec Pierrot? **Es-tu d'accord** pour venir jouer de la musique avec l'oncle Herbert? **Es-tu d'accord** pour inventer et bricoler tes propres instruments de musique avec Claude Lafortune? **Es-tu d'accord** pour participer au concours de la chanson-thème de l'émission? **Es-tu d'accord** pour découvrir chaque semaine le bruit mystère et ainsi gagner de magnifiques prix? **Es-tu d'accord** pour te joindre à tes amis de l'école Le Plateau qui dansent, chantent et jouent de la musique? **Es-tu d'accord?**

Sourire rayonnant et voix céleste, c'est Pierrette Boucher qui mène ce bal hebdomadaire à la télévision de Radio-Canada. Très connue des «tout p'tits» par son emission **Au jardin de Pierrot**, elle s'adresse maintenant à un nouveau groupe d'âge: les 7 à 12 ans. Pierrette vient à eux non pas comme un professeur, bien au contraire; mais plutôt comme une fée qui descend directement du royaume enchanté de la musique. On ne parle pas de musique, on en crée, on en chante et on en danse!

Mais en fait, comment se déroule **Es-tu d'accord?** D'abord parlons jovialité, détente, joie de vivre et bonne humeur! Voilà en quelques mots cette émission, sans oublier, évidemment, la musique! D'un côté du studio, l'oncle Herbert et ses amis composent des chansons. Ils s'attaqueront d'abord à des thèmes connus mais, ensuite, ils se pencheront sur des musiques originales. Herbert Ruff, oncle Herbert pour les intimes, sera pour la première fois dans le champ de la caméra. Depuis le début de la télévision il signe «dans l'obscurité» la musique de scène de maintes émissions: **le Pirate Maboule, Piccolo, les Egrégores, J.O.** ne sont que quelques-uns des titres des séries auxquelles l'oncle Herbert a participé depuis bientôt 25 ans. De l'autre côté du studio, Claude Lafortune, maitre du bricolage en tout genre, met au point un instrument nouveau. Un exemple? Le «bouteillophone». Comme son nom l'indique, cet instrument est composé de bouteilles juxtaposées que l'on remplit d'eau à différents niveaux pour qu'elles résonnent sur plusieurs notes. A peine le «bouteillophone» inventé, déjà plusieurs de nos amis sont devenus de véritables virtuoses de ce nouvel instrument! Chaque semaine, à l'aide d'objets quelconques, familiers, Claude Lafortune bricolera en ta compagnie un nouvel instrument **Es-tu d'accord?**



Pierrette Boucher et Claude Lafortune



Second regard
dimanche 5, 17 h 00

Les Problèmes de l'euthanasie

Deux sujets particulièrement intéressants seront abordés lors de la prochaine émission de **Second regard**, le dimanche 5 décembre à 17 heures, à la télévision française de Radio-Canada. Le premier est l'euthanasie et ses formes, le second est la victoire des *patriotes* à Saint-Denis en novembre 1837.

En Californie, une loi de l'Etat autorise tout citoyen à mettre dans son testament une disposition spéciale, en vertu de laquelle son médecin traitant a la permission de débrancher tout appareil médical qui le maintiendrait en vie de façon artificielle. On se demandera au cours de l'émission si cette mesure législative ouvre vraiment la porte à l'euthanasie, voire au suicide légalisé. Il y a là un problème de responsabilité devant la vie, et jusqu'ici l'experience a montré que peu de gens ont des idées claires devant certaines situations qui exigent une décision que nul n'ose prendre. Le commandement: «Tu ne tueras point» est-il absolu? D'autre part, avons-nous le droit de confier à autrui le soin de décider de notre vie et de notre mort? Peut-on se suicider par personne interposée? Néron tendant le glaive à l'esclave qui le lui enfoncera dans le corps, est-il victime d'un meurtre ou commet-il un suicide? Peut-on dire de Socrate buvant le ciguë qu'il meurt de la main du bourreau? Bien entendu, dans le cas qui nous occupe, il ne s'agit pas de tuer quelqu'un, mais bien de cesser, à un moment donné, d'entretenir artificiellement sa vie. La vie ne se définit-elle pas justement par un mouvement autonome? Car s'il faut entretenir le mouvement en question par des moyens mécaniques, électriques, etc., bref par des machines, dès lors mérite-t-il le nom de vie?


Jacques Houde



Les problèmes de l'euthanasie et du suicide seront donc discutés devant vous au cours de cette importante émission de **Second regard**, le dimanche 5 décembre à 17 heures, à la chaîne française de Radio-Canada. Vous y verrez également un reportage, fait en l'église de Saint-Denis et ayant pour objet la célébration de la victoire des *patriotes* sur les troupes anglaises dans cette localité du Richelieu, le 23 novembre 1837. On y parlera du rôle du haut et du bas clergés dans le rébellion des «Canadiens», mouvement qui constitue une étape remarquable dans l'histoire de la formation des deux Canadas. Le climat religieux de l'époque sera donc évoqué dans ces séquences qui ne manqueront pas de vous intéresser au plus haut point.

La série **Secon dregard** vous informe une fois la semaine, le dimanche à 17 heures, de tous les aspects de l'actualité religieuse et vous invite à réfléchir à une foule de problèmes moraux et sociaux qui surgissent dans le monde actuel.

L'émission du 5 décembre sera réalisée par Roger Barbeau, assisté de Jeanne Moquin.

Recherches et interviews: Guy De Gagné.

Jacques Houde anime la série.

Femme d'aujourd'hui
semaine du 6, 13 h 35

Le Suicide et la femme

Le lundi 6 décembre à 13 h 35 **Femme d'aujourd'hui** propose aux téléspectatrices de la chaîne française de Radio-Canada une émission sur «le suicide et la femme». On croira peut-être que l'époque est mal choisie pour un tel sujet, avec la proximité des Fêtes et la joie obligatoire au menu. C'est pourtant cette période de l'année qui paraît la plus pénible à supporter pour les épouses abandonnées, séparées ou divorcées, pour les mères ayant des enfants drogués, alcooliques, exilés ou en prison, pour toutes celles dont le budget ne permet pas la moindre douceur à offrir ou à s'offrir.

L'émission présente les témoignages émouvants de trois femmes qui ont déjà tenté de s'enlever la vie; les réflexions d'un psychiatre qui connaît bien la question: le docteur Bernard Ménard et, enfin, le témoignage de M. Maurice Levasseur de Tel-Aide qui reçoit des appels de personnes désespérées prêtes au suicide. Recherche et animation: France Nadeau. C'est une réalisation de Pierre Duceppe.

Le mardi 7 décembre **Femme d'aujourd'hui** présente, de Québec, un reportage tourné à l'hôpital Christ-Roy sur «la cohabitation de l'enfant et de la mère à l'hôpital au moment de l'accouchement.» Micheline Archambault interviewe Jeanne-Marie Gasse, infirmière; l'infirmière-chef Céline Côté et le Dr Normand Pelletier, pédiâtre. Au programme également une interview avec Mlle Soleya Mama, une Sénégalaise qui parle des réalisations de l'UNICEF dans son pays. Réalisation: Jean-Pierre Ratté.

A l'affiche de **Femme d'aujourd'hui** le mercredi 8 décembre *le Coeur battant* de Suzanne Chantal, *le Destin graphique* et *le Sang du souvenir. Le Coeur battant* c'est le livre de Suzanne Chantal paru récemment chez Bernard Grasset à Paris. Françoise Gilles, collaboratrice de **Femme d'aujourd'hui** à Paris, rencontre l'auteur qui raconte l'histoire d'amour de Josette Clotis et André Malraux. C'est un roman qui a duré dix ans et s'est terminé tragiquement par la mort de leurs deux enfants dans un accident d'auto et celle de Josette qui a fait une chute d'un train en marche. Amie intime de Josette Clotis, Suzanne Chantal a reçu en legs les carnets intimes de la jeune femme, ce qui lui a permis de donner une version authentique de l'amour brûlant qui unissait Josette et André. Ce document nous livre en outre les témoignages de journalistes bien connus: Bertrand Poirot-Delpech du journal *Le Monde* et Jean Lacouture du *Nouvel observateur.*

Au même programme *le Design graphique.* Louise Arcand interview Carmel Desrosiers, journaliste qui a rencontré plusieurs graphistes québécois dans leur milieu de travail. Au Québec le travail des designers graphiques est peu connu même si tout le monde peut en voir le produit dans les journaux, les livres, etc. Carmel Desrosiers nous dira comment vivent et travaillent ces créateurs de l'industrie.

Pour terminer l'émission, Lise Gauvin commente le dernier livre de Jacques Brossard *le Sang du souvenir* (publié par les Editions La Presse) dont Jean-Ethier Blais a souligné la grande originalité, la poésie et la beauté.

Cette émission est signée Yvette Pard.

Le vendredi 10 décembre **Femme d'aujourd'hui** initie les téléspectateurs à «la consultation maritale.» Avec certains responsables des Services sociaux du Montréal métropolitain et quelques couples ayant vécu des difficultés d'adaptation à la vie conjugale, on met l'accent sur «l'approche interactionnelle des problèmes du couple.» Pour terminer l'émission: un bref aperçu du Salon des métiers d'art du Québec à la Place Bonaventure du 3 au 19 décembre. Animatrice: Louise Arcand. Recherches: Lorraine C. Saint-Hilaire. Réalisation: Yves Dumoulin.

Jazz CKSB Jazz CKSB

Ceux qui prennent le Jazz au sérieux sont habitués d'écouter l'émission Jazz et Blues chaque soir du lundi au vendredi, à notre antenne. L'émission est animée par Gilles Archambault, qui tire de sa discothèque personnelle des enregistrements aussi poussiéreux qu'intéressants et les présente à Gilles Moreau qui joue le rôle de néophyte (que nous sommes tous) face au maître. Mais de plus. Gilles Archambault a réalisé une série qui se nomme "Le Jazz en 1976". Elle sera diffusée dans la série Documents, à partir du 7 décembre, et tous les mardis soir de décembre. La première émission de cette série s'intitule: "Le jazz après Coltrane; le free jazz, le jazz libéré, le jazz et la modernité." C'est à 20h.



Gilles Moreau reçoit en bon élève les explications plutôt ésotériques que lui offre Gilles Archambault entre deux interprétations de musique de jazz, au cours de l'émission Jazz et Blues, tous les soirs de la semaine à 22h30. D'autre part Gilles Archambault anime une série de 4 émissions intitulée "Le jazz en 1976", à compter du mardi 7 décembre.

Jazz CKSB Jazz CKSB

Quand John Coltrane meurt, le 17 juillet 1967, à l'âge de quarante ans, le monde entier ne perd pas seulement un grand jazzman, mais surtout l'innovateur de deux révolutions qui devaient marquer l'évolution du jazz.

Dans un premier temps, abandonnant la ligne mélodique traditionnelle, Coltrane se livre à une improvisation de conception labyrinthique. Le jeune public l'adore. C'est la gloire. Il enregistre beaucoup, il vend. Malgré le succès, il refuse de se confiner dans ce genre et emprunte résolument le chemin d'une musique violente dite "free jazz" ou "new thing". Dans des solos interminables, il retourne aux sources de la musique noire.

Le réalisateur et auteur des textes Gilles Archambault a choisi d'inaugurer ces quatre documents consacrés au jazz, avec ce musicien dont l'influence s'est exercée avec bonheur sur la plupart des musiciens qui l'ont suivi.

"La Liberté" au Pont des arts

Le vendredi 3 décembre, l'émission "Le pont des arts" sera consacrée au journal "La Liberté". On en fera d'abord l'historique avec le Père Jean-Paul Aubry et M. Maurice Gauthier, pour passer ensuite à des entretiens avec MM. Jean-Jacques Le Francois, Marcien Emond et Jean-Paul Gobeil; enfin, des invités participeront à une table ronde. Tout au long de l'émission, l'animateur Jean-Guy Roy tâchera d'obtenir réponse à la question suivante: "Est-ce que LA LIBERTÉ est un véhicule de la culture franco-manitobaine?" Nous vous invitons à l'écoute de cette émission réalisée par Gabriel Dube et qui promet d'être des plus intéressantes, à l'antenne de CKSB, vendredi soir à 22h

Les Beaux Dimanches

Dimanshowsoir
dimanche 5, 19 h 30

Spécial Oxfam

Le 5 décembre avec l'approche de Noël et des fêtes traditionnelles il est bon de se rappeler que des millions de nos frères crèvent de faim à travers le monde. C'est pourquoi l'émission **Dimanshowsoir** sera consacrée à cette oeuvre éminemment humanitaire qu'on appelle **Oxfam.**

Tout le monde sait que le comédien-fantaisiste-monologuiste Yvon Deschamps s'est fait le plus ardent propagandiste d'Oxfam depuis plusieurs années. C'est donc à lui que revient l'honneur d'animer ce *Special Oxfam* aux **Beaux Dimanches** de 19 h 30 à 20 h 30 à la chaîne francaise de télévision de Radio-Canada.

Pour nous parler d'Oxfam et de tous les malheureux qu'elle secourt, Yvon Deschamps sait garder le sourire et il s'est entouré de camarades et d'amis qui nous inciteront à la générosité tout en nous divertissant. A **Dimanshsowsoir** Yvon Deschamps accueillera Gilles Vigneault, le groupe Beau dommage, Louise Forestier, Benoit Marleau et les deux vedettes du film à succès *Je suis loin de toi, mignonne:* Dominique Mi-

La Corde
le 5, 20 h 30

Un crime trop parfait

C'est aux **Beaux Dimanches** du 5 décembre, de 20 h 30 à 22 h 30, que la télévision française de Radio-Canada présentera *la Corde*, de Patrick Hamilton, dans la traduction et l'adaptation françaises de Gabriel Arout. La pièce a été adaptée pour la télévision par Gilles Rochette et elle sera réalisée par Richard Martin.

L'intensité dramatique croissante de ce téléthéâtre vous laissera hors d'haleine, pendant deux heures, partagés entre la stupeur et l'angoisse. Vous ne pourrez que frissonner d'horreur à la vue de deux jeunes gens qui tuent leur camarade froidement, gratuitement, par pur plaisir, décident d'enfermer son corps dans un coffre, au milieu de leur appartement, puis de servir à diner sur ce coffre à un groupe d'invités parmi lesquels se trouve le père de la victime.

Cette histoire sinistre où l'humour noir se confond presque avec le mal radical, et dont le sujet devait tenter Alfred Hitchcock en 1948, sera interprétée par quelques-uns de nos meilleurs comédiens. Les deux principaux rôles, ceux de Brandon et de Granillo, ont été confiés respectivement à Jean Leclerc et à Guy Nadon.

Hors série

La Poupée sanglante
mercredi 8, 21 h 00

Les Mystères de l'île Saint-Louis

Le mercredi 8 décembre à 21 heures **Hors série** présente le 1er épisode d'un feuilleton à «faire frémir» intitulée *la Poupée sanglante.*

Inspiré de deux oeuvres du célèbre Gaston Leroux, créateur de Rouletabille: *la Poupée sanglante* et *la Machine à assassiner*, ce drame d'horreur a été adapté pour la télévision par Robert Scipion. C'est Marcel Cravenne qui en a signé la mise en scène. Les extérieurs de *la Poupée sanglante* ont été tournés à Bordeaux, dans le vieux quartier protégé, dont l'ambiance se rapproche sensiblement du quartier de l'île Saint-Louis à Paris où l'auteur a situé l'action de son intrigue. C'est une coproduction de Antenne 2 et S.N. Pathé Cinéma.

L'intrigue

Vers les années 1925, dans l'île Saint-Louis à Paris, vit un certain Bénédict Masson, relieur de son état et poète à ses heures qui dissimule comme Quasimodo, sous un physique monstrueux, une âme romantique éprise d'idéal et de beauté. A cause de son affreuse laideur Benedict n'a jamais osé avouer son amour à sa voisine, la ravissante Christine, fille d'un horloger passionné de mécanique: M. Gaillard que tout le monde trouve un peu fou. Christine est d'ailleurs fiancée à un jeune savant: Jacques Quentin à qui on prédit le plus brillant avenir car il professe les théories les plus hardies et les plus nouvelles pour l'époque, dans les domaines de la chirurgie et de la biologie.

La jalousie que le «ver de terre» Bénédict, amoureux de «l'étoile» Christine, ressent envers son rival Jacques Quentin, va trouver bientôt une autre raison de se manifester. En observant de son grenier la maison de l'horloger, Bénédict découvre que M. Gaillard et sa fille cachent chez eux un jeune homme d'une beauté extraordinaire pour qui Christine semble éprouver plus que de la tendresse. Pourtant la jeune fille parait aimer sincèrement Jacques Quentin qui, de son côté, connait l'existence du beau jeune homme nommé Gabriel et ne semble guère se formaliser des attentions que lui témoigne sa fiancée.

Bénédict est très intrigué. Le mystère ne fera que s'épaissir le jour où Bénédict verra le père de Christine assommer le beau Gabriel à coups de barre de fer, le laissant pour mort.

Yvon Deschamps



Gilles Vigneault



Louise Forestier



Beau Dommage



Yolande Folliot et Jean Paul Zehnacker



COUP D'OEIL SUR LA SEMAINE

SAMEDI

4 décembre

9:00 DEMETAN

9:30 WICKIE

10:00 LA PIERRE BLANCHE

10:30 LASSIE

11:00 ENFANTS DU 47 A

11:30 ES-TU D'ACCORD?
Musique et bricolage avec Pierrette [illegible], Claude Lafortune et Herbert Ruff, ainsi qu'une [illegible] d'enfants. Textes: [illegible]. Les enfants fabriquent les trois premières notes [illegible] pour former un accord [illegible] [illegible] Marcel La[illegible].

12:00 FOOTBALL AMERICAIN
"Baltimore vs Saint-Louis"

15:00 SPORTHEQUE

16:00 HEROS DU SAMEDI

17:00 BAGATELLE

18:00 POURQUOI?

18:00 TELEJOURNAL

18:35 PARTOUT
Présentateur: Gaétan Lemay. «Des enfants à la carte». L'insémination artificielle chez les humains. Les dangers, les avantages, les conséquences et ce qui a déjà existé. Production de TF-1.

19:00 LA SOIREE DU HOCKEY
Du Forum de Montréal, les Pingouins de Pittsburgh rencontrent les Canadiens de Montréal. Commentateurs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.

21:30 COSMOS 1999
En vedette: Martin Landau, Barbara Bain et Barry Morse.

22:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette

22:45 NOUVELLES DU SPORT

23:00 LA POLITIQUE FEDERALE
Le Parti conservateur

23:15 CINEMA
Sacco et Vanzetti. [illegible]

DIMANCHE

5 décembre

9:00 YOGI

9:30 MON AMI GUIGNOL

9:45 BIBLE EN PAPIER

10:00 JOUR DU SEIGNEUR

11:00 A COMMUNIQUER

11:30 CINE MAGAZINE

12:00 FOOTBALL AMERICAIN
"Dallas vs Philadelphie"

15:00 D'HIER A DEMAIN

16:00 SEMAINE VERTE

17:00 SECOND REGARD

18:00 DECLIC

18:30 TELEJOURNAL

18:35 TELESCOPIE

19:00 15 ANS PLUS TARD

19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Dimanshowsoir. «Special OXFAM. Yvon Deschamps reçoit le groupe Beau Dommage, Louise Forestier, Gilles Vigneault, Dominique Michel, Denise Filiatrault et Benoît Marleau. Au programme: Y. Deschamps: «Le Retour à la nature» et «J'sais pas comment, j'sais pas pourquoi». G. Vigneault: «La Quête du pays». Beau Dommage: «Marie-Chantal» et «Motel Mon Repos». L. Forestier: «Ti-Mé Gigoton». Sketch avec D. Filiatrault, D. Michel et B. Marleau. Réal.: Raymonde Boucher.

20:30 LES BEAUX DIMANCHES
La Corde. de Patrick Hamilton. Avec Jean Leclerc, Guy Nadon, Jean Dalmain, Michel Côté, Hubert Loiselle, Rose Rey-Duzil, Isabelle Martin, Michel Dumont et Robert Marcotte. Deux jeunes gens suppriment froidement un camarade qu'ils avaient invité dans leur appartement pour se prouver à eux-mêmes qu'ils pouvaient commettre le «crime parfait». Les meurtriers, qui veulent [illegible] les [illegible] qu'ils méprisent, [illegible] du genre humain se sont mis de [illegible] au-dessus de la loi. Ils ont [illegible] la soirée, quand [illegible] seraient par[illegible] se débarrasser du corps de leur ami dans un [illegible]. [illegible] la [illegible] Gilles Rochette. Réal.: Richard Martin.

22:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette

22:45 SPORTS-DIMANCHE

23:00 CINE-CLUB
J'irai comme un cheval fou. Drame réalisé par Fernando Arrabal, avec George Shannon, Hachemi Marzouk, Emmanuelle Riva, Marco Perrin et Marie-France Garcia. [illegible] sa mère, un homme fuit la civilisation pour se réfugier dans le désert. Il y rencontre un homme à l'état pur [illegible] [illegible] Il a [illegible] et veut lui faire partager le [illegible] (Fr. 73).

LUNDI

6 décembre

9:00 THE SUNRUNNERS

9:30 LES ORALIENS

9:45 EN MOUVEMENT

10:00 DU SOLEIL A 5 CENTS

10:15 AU JARDIN DE PIERROT

10:30 CONSEIL EXPRESS

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 RINALDO RINALDINI

12:00 CHER ONCLE BILL

12:30 LES COQUELUCHES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI

14:30 CINEMA
"Chevaliers Teutoniques"
(1ere partie)

16:00 BOBINO

16:30 ALEXANDRE ET LE ROI

17:00 ROBINSON SUISSE

17:30 L'HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: Régional

18:30 CE SOIR: National

19:00 LA P'TITE SEMAINE

19:30 VIEILLIR ET VIVRE

20:00 Y A PAS DE PROBLEME

20:30 AVEC LE TEMPS

21:00 TELE SELECTION
Désert de sang. Drame réalisé par Lee H. Katzin, avec Andy Griffith, Sam Bottoms et Jim Antonio. En l'absence du guide attitré, un homme riche demande à un jeune naturaliste de l'accompagner dans une expédition de chasse. Ce dernier qui n'aime ni la chasse, ni les chasseurs accepte pourtant l'invitation d'abord à cause des avantages pécuniaires et aussi un peu par compassion (USA 74).

22:30 TELEJOURNAL

22:45 NOUVELLES DU SPORT

23:00 LES EVASIONS CELEBRES
«Le Condottiere Bartolomeo Colleoni». Emprisonné sous les ordres du Duc de Visconti, le Condottiere Colleoni se remémore le long chemin qui l'amena en geôle. Heureusement, ses soldats lui sont fidèles et refusent de servir sous les ordres de leurs nouveaux maîtres. Avec Carlo Cataneo, Maria Pia Nardon, Maria Scaccia, Roberto Paoletti, Henriett Voussmans et Gianni Manzetti. Réal.: Lionello de Felice **(dernière).**

24:05 CINEMA
Marie-Chantal contre le docteur Kah. Film réalisé par Claude Chabrol, avec Marie Laforêt, Francisco Rabal et Akim Tamiroff. Avant de mourir, un agent secret confie un bijou à Marie-Chantal.

MARDI

7 décembre

9:15 CENT TOURS DE CENTOUR

9:30 LES ORALIENS

9:45 EN MOUVEMENT

10:00 YOU HOU

10:15 MINUTE MOUMOUTE

10:30 CONSEIL EXPRESS

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 VERS L'AN 2000

12:00 CHEVAUX DU SOLEIL

12:30 LES COQUELUCHES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI

14:30 CINEMA
"Chevaliers Teutoniques"
(2e partie)

16:00 BOBINO

16:30 NIC ET PIC

17:00 NANNY

17:30 L'HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: Régional

18:30 Ce soir: National

19:00 MONDE DE DISNEY
"L'ordinateur en folie" (1ère)

20:00 GRAND PAPA

20:30 VEDETTES EN DIRECT
"Julie Arel"

21:00 RUE DES PIGNONS

21:30 LE 60

22:30 TELEJOURNAL

22:50 NOUVELLES REGIONALES ET SPORTS

23:05 RENCONTRES
Invité: Henri Laborit, biologiste. Selon Henri Laborit, savant de réputation mondiale, nos dépendances ont besoin d'imagination et de poésie. Il fait donc l'éloge de la fuite qui est la créativité humaine. La mort, la politique, la société, tout prend dès lors une autre dimension. L'image du Christ hante ce biologiste rigoureux. Interviewer: Wilfrid Lemoine. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

23:35 PROPOS ET CONFIDENCES
Jean-Pierre Aumont se raconte **(dernière de 6).** Réal.: Jean Faucher.

24:05 CINEMA●
Tu seras un homme mon fils. Film réalisé par George Sidney, avec Tyrone Power, Kim Novak et Victoria Shaw. Un pianiste de jazz de talent, sans le sou mais ambitieux, force la chance et parvient à obtenir la gloire, la richesse et l'amour (USA 55).

MERCREDI

8 décembre

9:15 CENT TOURS DE CENTOUR

9:30 LES ORALIENS

9:45 EN MOUVEMENT

10:00 YOU HOU

10:15 VIRGINIE

10:30 CONSEIL EXPRESS

11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 COMTE YOSTER

12:00 SKIPPY

12:30 LES COQUELUCHES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI

14:30 LE TEMPS DE VIVRE

16:00 BOBINO

16:30 LE GRENIER

17:00 SUR LA COTE DU PACIFIQUE

17:30 L'HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: Régional

18:30 CE SOIR: National

19:00 DANIEL BOONE

20:00 DU TAC AU TAC

20:30 TRAVAIL A LA CHAINE

21:00 HORS SERIE
La Poupée sanglante. D'après l'oeuvre de Gaston Leroux. Adaptation et dialogue: Robert Scipion. Avec Jean-Paul Zehnacker, Yolande Folliot, Dominique Leverd et Ludwig Gaum. Réal.: Marcel Cravenne. **(1re de 6).** «Le Mystérieux habitant du grenier». En 1925, dans l'île Saint-Louis, vit Benedict Masson, relieur et poète. Affligé d'un physique disgracieux, il garde secrète la passion qu'il éprouve pour Christine, la fille de l'horloger Gaillard, que tout le monde soupçonne d'être un peu fou.

22:00 CONSOMMATEURS AVERTIS
Animateur: Simon Durivage. La loi pour la protection des emprunteurs et des dépositaires. — L'Assurance-bagages. — Analyse en laboratoire des fours à micro-ondes. Réal.: Jean-Paul Plouffe.

22:30 TELEJOURNAL

22:50 NOUVELLES REGIONALES ET SPORTS

23:05 REFLET D'UN PAYS

24:05 CINEMA●
En route vers Rio. Comédie réalisée par Norman McLloyd, avec Bing Crosby, Bob Hope et Dorothy Lamour. Deux joyeux compères responsables d'un incendie se glissent à bord d'un paquebot comme passagers clandestins. Ils font la connaissance d'une jeune femme qui se montre tantôt leur alliée et tantôt leur ennemie. Ils prennent néanmoins sa défense, car une tante veut lui imposer un mari qui ne lui plaît pas et, pour ce faire, l'hypnotise.

JEUDI

9 décembre

9:15 CENT TOURS DE CENTOUR

9:30 LES ORALIENS

9:45 EN MOUVEMENT

10:00 LA BOITE A LETTRES

10:15 MINUTE MOUMOUTE

10:30 CONSEIL EXPRESS

11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 ANIMAUX CHEZ EUX●

12:00 LE PRINCE NOIR

12:30 LES COQUELUCHES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI

14:30 CINEMA
"Les dernières vacances".
avec Pierre Dux et Odile Versois

16:00 BOBINO

16:30 LE GUTENBERG

17:00 LES CORSAIRES

17:30 L'HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: Régional

19:00 CE SOIR: National

19:30 15 ANS PLUS TARD

20:00 LES GRANDS FILMS
Goodbye, Mr. Chips. Comédie réalisée par Herbert Ross, avec Peter O'Toole, Petula Clark, Michael Redgrave et George Baker. Un professeur dans un collège d'Angleterre ne vit que pour sa profession et ses élèves. Au cours d'un voyage de vacances, il rencontre une jeune chanteuse de music-hall et ils s'éprennent l'un de l'autre. Ils se marient peu après, à la grande surprise du personnel du collège (Brit. 69).

22:30 TELEJOURNAL

22:50 NOUVELLES REGIONALES ET SPORTS

23:05 BRIGADE SPECIALE
«Date de naissance». Coincé par la police canadienne, un espion brûle ses documents. Le seul indice qu'on peut sortir des cendres est la date de naissance d'une étrangère vivant à Londres comme domestique au pair.

24:05 CINEMA
L'Enfant de la solitude. Drame réalisé par Georges Bloomfield, avec Dyan Cannon, Donald Pilon, Joseph Campanella et Micheline Lanctôt. La femme d'un industriel a une liaison avec un artiste peintre. Un enfant naît de leur amour. Le mari ne se rend compte de la situation qu'après la naissance de l'enfant mais ne veut pas entendre parler de divorce (Can. 74).

VENDREDI

10 décembre

9:15 CENT TOURS DE CENTOUR

9:30 LES ORALIENS

9:45 EN MOUVEMENT

10:00 CLAK

10:15 VIRGINIE

10:30 CONSEIL EXPRESS

11:00 MON COIN DE PAYS
"Le Yukon"

11:30 HISTOIRES SANS PAROLES

12:00 TOUMAI

12:30 LES COQUELUCHES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI

14:30 CINEMA
Aladin et la lampe merveilleuse. Conte réalisé en dessins animés par Jean Image. Un magicien d'Afrique utilise un jeune garçon, Aladin, pour s'emparer d'une lampe merveilleuse cachée au fond d'un domaine souterrain. au fond d'un domaine souterrain (Fr. 69).

16:00 BOBINO

16:30 PICOLO

17:00 MADAME ET SON FANTOME

17:30 L'HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: Régional

18:30 CE SOIR: National

19:00 LES PIERRAFEU

19:30 MARCUS WELBY, M.D.
Avec Robert Young, James Brolin et Elena Verdugo

20:30 CONCERT POPULAIRE
De l'auditorium du nouveau campus du CEGEP du Vieux-Montréal: Joseph Rouleau, basse, et Arthur Garami, violoniste.

21:30 SCENARIO
«Un jour, ils eurent l'idée de s'acheter une maison à la campagne», pièce de Claire Richard, avec Daniel Tremblay, Marthe Turgeon, Gisèle Dufour, J.-Léo Gagnon, Hubert Noël et Astride Noel (3e de 4). Jean invite un couple de voisins à venir passer la soirée chez lui. Pierrette est seule à les accueillir. Elle est découragée. Va-t-elle quitter Jean? Réal.: Jean Gaumont.

22:55 NOUVELLES DU SPORT

23:05 CINEMA
Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil. Comédie réalisée et interprétée par Jean Yanne, avec Bernard Blier, Marina Vlady, Michel Serrault, Jacques François et Daniel Prévost. Un reporter à Radio-Plus revient d'une mission en Amérique du Sud et dit la vérité sur les ondes. Le président mécontent exige son congédiement. Le directeur général lui confie plutôt un poste dans l'administration car il connaît trop sa vie personnelle.

Transcona: Ouverture officielle de l'école centrale



C'était le 13 octobre 1976, qu'eut lieu l'ouverture officielle de l'Ecole Centrale à Transcona. Cette école, située au 604, rue Day, a une inscription de 196 élèves, parmi lesquels on compte une trentaine de francophones.

Cette école est construite sur le modèle de l'école Lavallée, c'est-à-dire, qu'il y a à l'intérieur du même bâtiment une section anglaise "Central School", et une section française "Ecole Centrale".

Quelque 500 personnes se sont rendues à l'ouverture officielle, où le président de la commission scolaire, M. John Vaags a énoncé le principe sur lequel cette école est fondée, c'est-à-dire "que la construction de l'Ecole Centrale est la preuve concrète du désir sincère de notre commission scolaire de fournir tous les services et toutes les facilités nécessaires pour rencontrer les besoins de tous les étudiants de notre communauté".

Mme Vera Derenchuk, surintendante des écoles de Transcona, dans son discours qu'elle prononça dans un excellent français, félicita le personnel enseignant pour leur bon travail ainsi que pour leur dévouement.

La directrice de l'école, Dolores Aquin, remercia la Commission Scolaire d'avoir mis à leur disposition les ressources humaines et financières nécessaires pour leur permettre de développer le seul programme français dans la Division Scolaire de Transcona. Mlle Aquin fit l'éloge de l'Association Parents et Maîtres ainsi que de son personnel enseignant. Elle ajoutait que le but de l'école est de rendre les enfants bilingues dans les quatre disciplines de base, soit écouter, parler, lire et écrire.

Pour atteindre cet objectif l'école est présentement impliquée dans un plan graduel de développement de l'éducation française. En Maternelle, tout l'enseignement est en français. En première et deuxième, tout s'enseigne en français sauf le cours d'anglais. Ce programme se continuera en troisième l'an prochain, en quatrième l'année suivante et ainsi jusqu'à la sixième.

Il est intéressant de remarquer que plusieurs des gradués de cette école poursuivent leurs études dans des écoles françaises, soit le Collège Secondaire, le Précieux-Sang, et l'école Provencher.

Aubigny

L.F.C. D'AUBIGNY

Notre réunion du mois de novembre fut très intéressante. Nous étions 16 dames présentes. Nous avons discuté des résultats de notre danse de "Hard-Time". Nous avons aussi distribué les charges pour notre danse de "Sadi Hockens". Merci aux volontaires habituels. Nous avons aussi organisé un arbre de Noël pour les personnes d'Age d'Or et les enfants de notre paroisse. A tous les ans, Noel est une grande fête paroissiale à Aubigny.

Pour notre 2e partie de la réunion, nous avons eu Sr Hélène Rousseau comme invitée. Elle nous a expliqué des "diapositives" de son voyage en Terre Sainte. Elle a su nous spiritualiser, nous instruire et nous faire rire durant cette rencontre. Un grand merci de toutes les personnes présentes pour avoir partagé avec nous "une des plus grande grâce de sa vie".

A la prochaine.

• • •

Les régions

EXPOSITION À LORETTE

Dimanche le 5 décembre, de 2 à 4 heures p.m., vous pourrez visiter une exposition d'Arts et Métiers au couvent de Lorette.

Vous pourrez de plus assister à une démonstration de danse, donnée par Ginette Lagimodière. L'entrée est gratuite.

CINÉMA À SAINTE-ROSE

C'est à 8h00 p.m., vendredi le 2 décembre, à l'école élémentaire de Sainte-Rose-du-Lac, que vous pourrez assister à la projection de trois films de l'Office National du Film:

La maison de Jean-Jacques - Métrique et Yul 871

L'entrée est gratuite.

▼

BAZAR À SAINT-ADOLPHE

Un bazar aura lieu à l'école le dimanche 5 décembre, de 1 heure à 5 heures. Comme prix d'entrée (gratuite) il y aura tirage d'une dinde à toutes les heures pour les personnes présentes. De 8 heures à 10 heures on jouera 15 parties de Bingo ($1.00 pour 2 cartes et 25 cents pour chaque carte additionnelle). Les prix seront de $25.00 à $100.00. Bienvenue à tous.

▲

Banque Canadienne Nationale

102e Rapport Annuel

Résumé de l'état de l'actif et du passif au 31 octobre 1976

Actif	1976	1975
Encaisse	$ 660 766 701	$ 592 623 677
Obligations de gouvernements et autres titres	748 855 636	804 056 942
Prêts y compris hypothèques	4 061 410 278	3 296 369 427
Immeubles	41 748 606	36 112 820
Valeurs d'une compagnie contrôlée par la Banque et prêts à cette compagnie	2 932 500	3 026 500
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations de garanties ou de lettres de crédit	156 824 136	137 613 492
Autres éléments d'actif	2 218 779	2 167 683
	$5 674 756 636	$4 871 970 541

Passif	1976	1975
Dépôts	$5 259 969 383	$4 528 126 591
Acceptations garanties et lettres de crédit	156 824 136	137 613 492
Autres éléments de passif	12 589 677	8 770 131
Réserves pour pertes	52 970 280	40 956 430
Débentures émises et en circulation	60 000 000	45 000 000
Capital; fonds de réserve et bénéfices non répartis	132 403 160	111 503 897
	$5 674 756 636	$4 871 970 541

Revenus, dépenses et bénéfices non répartis

Revenus	1976	1975
Sur prêts	$ 410 162 564	$ 333 014 918
Sur valeurs mobilières	60 809 255	59 797 240
Autres revenus d'exploitation	27 439 895	31,075 178
Total des revenus	498 411 714	423 887 336
Dépenses		
Intérêts sur dépôts et débentures	308 367 752	257 032 239
Traitements, contributions aux caisses de retraite et autres prestations au personnel	86 602 282	70 507 503
Frais relatifs aux immobilisations, compte tenu des amortissements	20 612 535	17 087 672
Autres frais d'exploitation, incluant une provision pour pertes sur prêts fondée sur la moyenne des pertes subies au cours des cinq derniers exercices	37 779 531	32 581 985
Total des dépenses	453 362 100	377 209 399
Solde des revenus	45 049 614	46 677 937
Provision pour impôts sur le revenu s'y rapportant	20 510 000	22 733 000
Solde des revenus après la provision pour impôts sur le revenu	24 539 614	23 944 937
Virement aux réserves pour pertes	6 737 900	7 787 630
Solde des bénéfices de l'exercice	17 801 714	16 157 307
Dividendes	8 344 657	7 210 000
	9 457 057	8 947 307
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	503 897	556 590
	9 960 954	9 503 897
Viré au fonds de réserve	9 500 000	9 000 000
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	$ 460 954	$ 503 897

Germain Perreault
Président et chef de la Direction

Jacques Douville
Vice-président exécutif et directeur général en chef

Banque Canadienne Nationale

Siège social, 500 Place d'Armes, Montréal

Plus de 485 succursales et bureaux au Canada, filiale à Paris, bureau de représentation à Londres et correspondants à travers le monde.

La Page de Bicolo ...



Ah oui! L'hiver est proche. Il fait beau soleil aujourd'hui, viens te promener avec moi!

Bicolo!

COURRIER

Cher Bicolo,

Merci beaucoup pour le beau livre de Nico et Niski, et pour la belle chemise de Bicolo que tu m'as envoyée. Elle me fait juste bien.

Ton ami,

Michèle

Cher Bicolo,

Merci pour la belle T-shirt. C'est la première fois que je gagne. J'étais ravie quand j'ai vu ce que j'avais gagné. J'aime beaucoup les concours!

Merci encore, ton amie,

Lynne Gisiger,
58 Penticton Bay

Cher Bicolo,

Merci pour la chemise et le beau livre. Merci de m'avoir choisi comme gagnante. J'aime beaucoup la page de Bicolo.

Ton amie,

Nicole Girouard

OYÉ OYÉ!!

N'oublie pas de m'envoyer ton Concours de Noël *avant le 10 décembre.*

POUR LES GRANDS:

***Fais une scène de Noël* en te servant de papier construction, mosaique ou transparent.**

POUR LES PETITS:

***Dessine ton arbre de Noël* tout décoré, prêt pour la belle fête de Noël.**

Envoie ton dessin à:
Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys, Man.

MOT MYSTÈRE... qui te fera rêver à NOËL!

MOT DE 8 LETTRES
LE TEMPS DES FÊTES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
1	D	E	C	E	M	B	R	E	E	S	E	I	R	E	R	C	U	S
2	E	I	H	H	A	T	E	T	I	S	I	V	S	E	A	N	P	E
3	X	M	S	C	A	S	I	R	E	L	S	O	V	D	F	E	S	S
4	U	L	I	A	E	V	L	R	I	J	I	E	E	N	R	S	T	N
5	L	E	U	T	I	R	I	I	G	R	U	A	R	E	E	S	N	O
6	S	E	R	T	N	O	C	N	E	R	U	S	N	G	R	E	A	I
7	U	A	A	A	B	I	N	E	L	X	A	O	A	E	E	T	H	T
8	C	N	O	S	S	I	O	D	L	P	E	S	S	L	I	L	C	I
9	D	I	N	E	R	E	C	O	I	L	J	E	S	U	S	N	L	D
10	P	A	R		E	E	B	N	M	N	E	T	N	E	R	A	P	A
11	A	I	M	R	T	N	R	I	A	C	I	I	R	S	M	L	N	R
12	E	N	E	A	R	N	I	G	F	L	M	V	T	E	A	D	N	T
13	A	E	I	I	I	A	A	M	A	O	B	I	C	T	J	I	L	P
14	D	R	S	T	S	S	M	F	E	C	A	T	S	O	T	O	H	E
15	E	E	D	N	I	D	O	O	N	H	H	S	U	S	N	A	U	T
16	D	E	T	N	A	E	S	N	U	E	C	E	E	O	S	T	N	I
17	E	T	S	I	L	D	S	O	N	R	T	F	T	E	T	N	E	T
18	G	R	O	U	P	E	S	E	E	S	E	N	N	E	R	T	E	S

A
achète
aimer
allégresse
amitiés
amour
année
attaché
B
bénir
boire
boisson
boni
C
cadeaux
cartes
chants
cheminée
cloche
contes
crèche
D
danser
denrée
désir
dinde
dîner
E
enfants
étrennes
F
famille
festin
festivités
frère
G
grasse
groupe
H
hâte
humée
I
intime
J
Jésus
jouets
L
légende
liste
luxe
M
magasins
maison
messe
minuit
N
nativité
P
parade
parenté
Père Noël
petits
phase
plaisir
plats
R
rassemble
réconcilier
réjoui
rencontres
rêveur
rires
rituel
S
sacs
sagesse
sapin
séante
soirée
souhaits
sourire
sucreries
sujet
T
tenté
thème
tout blanc
traditions
V
visite

Rions

Un petit garçon va au zoo avec sa tante Losie. Le petit garçon voit un singe dans une cage et il dit : « Oh! tantine comme il te ressemble! » Alors la tante mécontente : « C'est très impoli ce que tu dis là ». « Mais tantine, cela ne fait rien puisque le singe ne t'entend pas ».

Le petit sapin de la forêt

La forêt où vivait le petit sapin était fort jolie. Cette forêt était très agréable à habiter car tous les animaux se connaissaient et y vivaient en s'entendant tous très bien. Il y avait là des lièvres, des écureuils, des loups, des chevreuils, des renards, des corbeaux.

Or par un beau jour d'hiver, le petit sapin se sentait vraiment en forme. Car une neige fraîche était tombée pendant la nuit et comme il adorait la neige il était content.

— Bonjour la neige, dit-il! Ce que tu es jolie aujourd'hui! Tous les sapins de cette forêt ont l'air d'aller au bal avec leur petite jupe scintillante.

Et la neige scintilla de plus belle pour faire plaisir au petit sapin.

Mais voilà que tout à coup parut dans la forêt, sur le chemin qui suivait la rivière, un homme, grand, large d'épaules, vêtu d'une épaisse veste à carreaux et portant à la main un drôle d'objet brillant. Il était suivi d'un petit garçon vêtu lui aussi d'une veste à carreaux et tirant un léger traîneau rouge.

Le petit sapin fut quelque peu surpris car, à part quelques pêcheurs qui venaient l'été, il ne voyait jamais personne dans cette forêt.

Mais un murmure de terreur parcourut bientôt les sapins. Car les plus vieux d'entre eux savaient ce que venaient faire l'homme et le petit garçon.

— Qu'est-ce qu'ils ont donc tous? se dit le petit sapin. Cet homme vient sans doute pêcher des poissons qu'il transportera sur le traîneau. Et c'est pour casser la glace de la rivière qu'il a apporté ce drôle d'objet.

L'homme, d'un grand pas souple fit le tour de plusieurs sapins, touchant leur tronc, examinant leurs branches, après en avoir secoué la neige.

Il s'arrêta enfin devant le petit sapin.

Celui-ci se sentait quelque peu mal à l'aise.

Que signifiait tout ceci? Pourquoi cet homme l'examinait-il ainsi? Est-ce qu'il croyait que les poissons poussaient dans les arbres maintenant?

L'homme se retourna vers le petit garçon.

— Qu'est-ce que tu dirais, Sylvain, si on coupait celui-ci?

— Il est un peu petit, tu ne trouves pas?

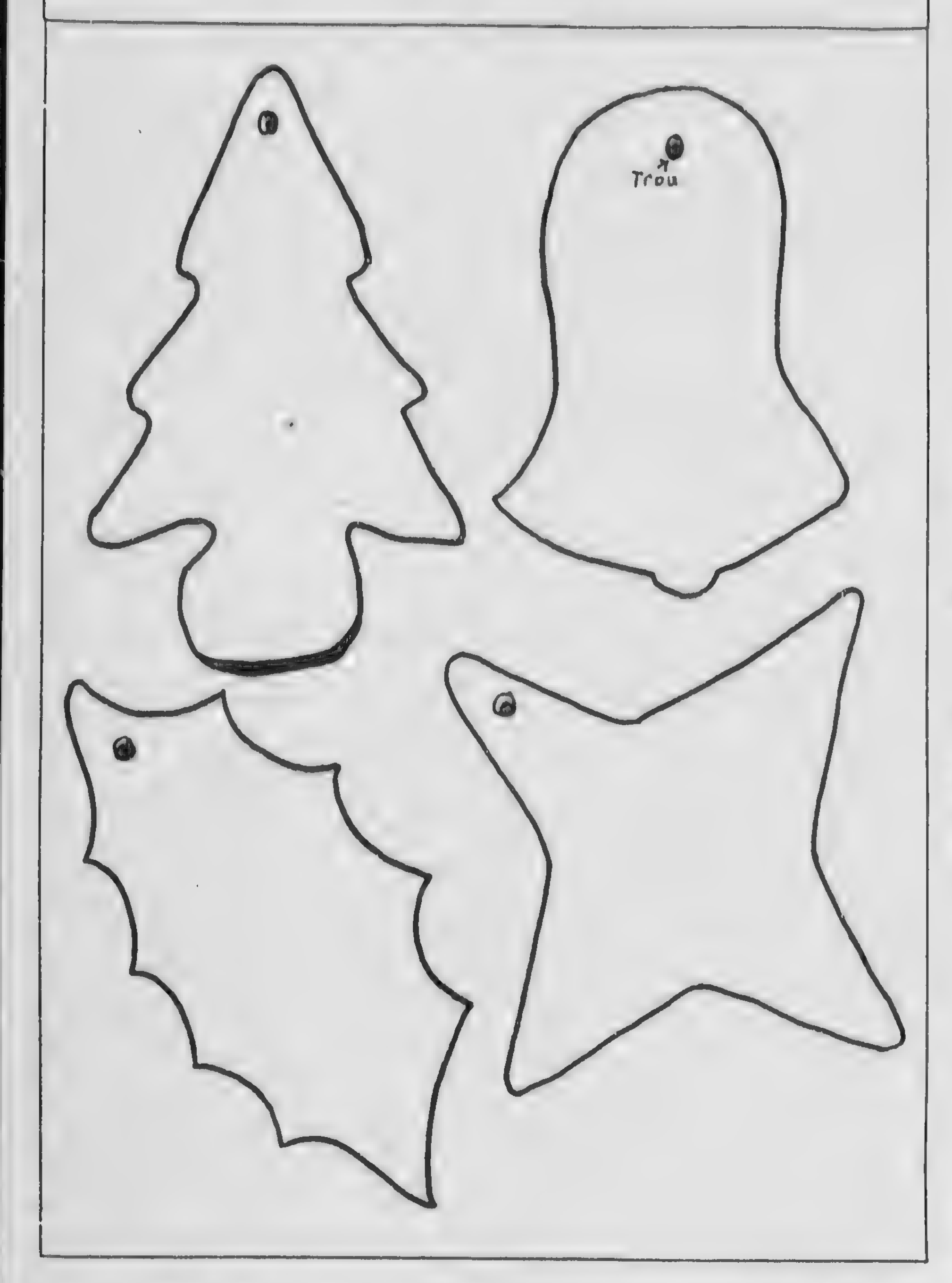
— Peut-être, mais on pourrait le mettre dans la salle à dîner et en couper un plus grand pour mettre dans le salon.

— Ah! ça c'est une bonne idée, papa! D'accord.

— Eh! là, mais je ne veux pas qu'on me coupe, s'écria le petit sapin. C'est ici que je vis moi! Qu'est-ce que j'irais faire dans une salle à dîner?

Regarde bien la semaine prochaine pour la suite de l'histoire: Le Petit Sapin de la Forêt.

Tout ce que tu peux faire avec de la PÂTE À MODELER



Avec la pâte à modeler tu fais de jolies décorations sur ton arbre de Noël. Voici quelques patrons. N'oublie pas de faire un trou avant que la pâte durcisse.

RECETTE : Pâte à Modeler

1/2 tasse de farine
1/2 tasse d'eau tiède
1/2 tasse de sel
Quelques gouttes de savon liquide. Bien brasser.

(Cette pâte durcit)

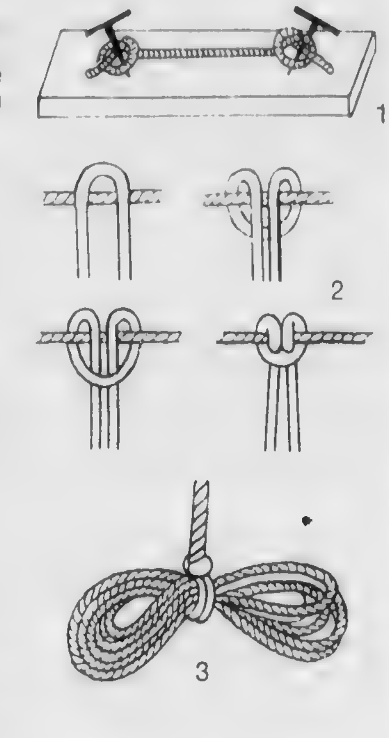
Avec de la pâte à modeler fais de petites perles. Tu les peintures à ton goût, tu les perces avec une aiguille et tu enfiles une ficelle pour te faire un collier ou bracelet, *ou* tu peux faire quelques noeuds de macramé; ce sera encore plus joli.

C'est une autre suggestion pour tes cadeaux de Noël. (Pratique-toi avec de la corde pour savoir la longueur qu'il te faut.)

MACRAMÉ

COMMENT COMMENCER LES NOEUDS

1. Coupe un morceau de corde, attache chaque bout et épingle les noeuds au bloc de styrofoam. Illustration 1.
2. Pour monter les cordes, plie-les en deux et suis l'illustration 2.
3. Quand ton travail devient plus long, enlève les épingles, remonte-le et épingle de nouveau sur ta pièce de styrofoam.

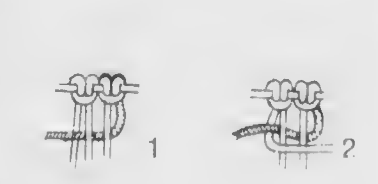


ENROULEMENT DES BOUTS

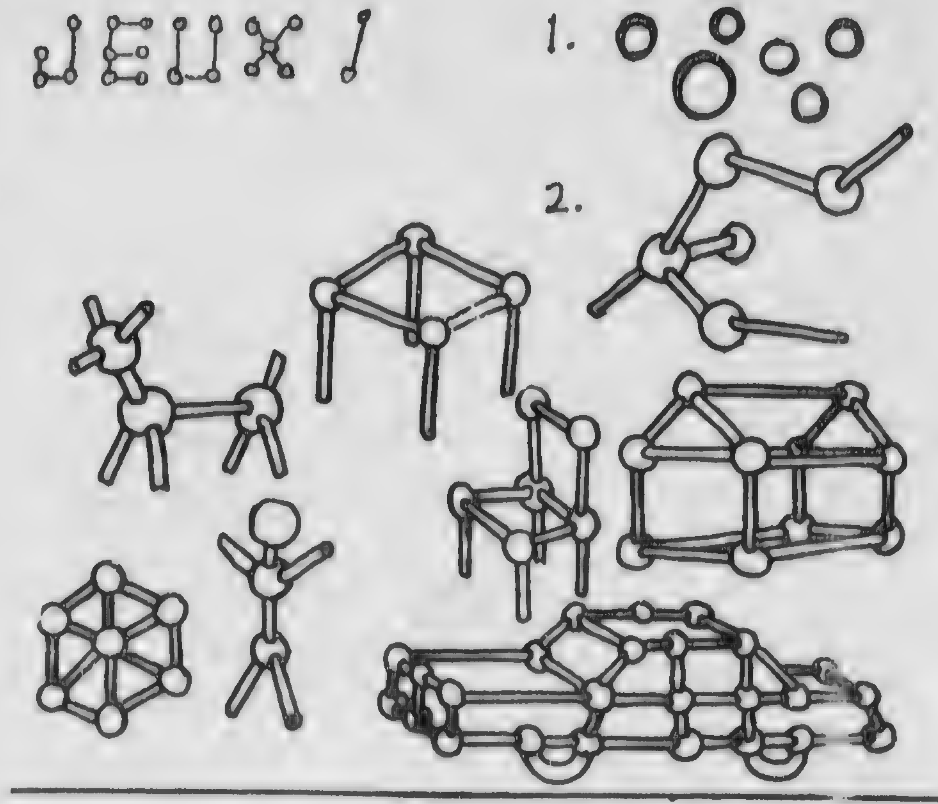
1. Si les bouts de cordes sont longs et trop difficiles à manier, enroule-les et attache-les avec de la corde ou un élastique. Voir illustration 3.
2. Chaque brin de corde devrait être enroulé séparément

NOEUD CARRÉ

1. Coupe une longueur de 6" de la corde de pratique et épingle-la sur le morceau de styrofoam. Coupe 5 longueurs d'un pied de long pour pratiquer les noeuds.
2. Monte 2 cordes, ce qui te donne 4 brins.
3. Pour commencer les noeuds, prends la corde extérieure de droite et amène-la en-dessous des 2 cordes du centre. Illustration 1
4. Ensuite prends la corde extérieure gauche et mets-la sous la corde de droite et par-dessus les 2 cordes du centre ... tratio...



JEUX !



Voici ce qu'il te faut pour faire ce jeu:

De la Pâte à modeler.
Macaroni ou spaghetti long.

1. **Fais des petites boules avec la pâte.**
2. **Plante des baguettes de spaghetti dans ces boules et construis différents objets.**

   Voici quelques suggestions. Tu peux faire bien d'autres choses.

BIJOUX



BICOLO SALUE SE NOUVEAUX MEMB ES

3700 Monique Gagnon, Morris
3701 Jo-Anne Poirier, Antters, Sask.
3702 Richard Hancox, Saint-Adolphe
3703 Lorraine Hancox, Saint-Adolphe
3704 Adrienne Cadieux, Saint-Boniface
3705 Lynne Girardin, Saint-Boniface
3706 Colette Bulger, Saint-Boniface
3707 Norma Leblanc, Somerset
3708 Colette Brûlé, Saint-Vital
3709 Edouard McCarthy, Saint-Boniface
3710 Raymond Lafrenière, Windsor Park
3711 Karl Gaudry, Saint-Laurent
3712 Ronald Fillion, Saint-Norbert
3713 Gisèle Vandale, Transcona, Man.
3714 Carole Lévesque, Saint-Pierre-Jolys
3715 Samuel Nayet, Dufrost
3716 Simone Gobin, Saint-Claude
3717 Guy Cloutier, La Salle
3718 Robert Charrière, Sainte-Anne-des-C nes
3719 Lynne Carrière, Otterburne
3720 Marc Deschênes, Saint-Boniface
3721 Danielle Piette, Saint-Boniface
3722 Léona Trudeau, Ile-des-Chênes
3723 Robert Rosset, Saint-Claude
3724 Daniel Savard, Ile-des-Chênes
3725 Brigitte Savard, Ile-des-Chênes
3726 Paul Brisson, Sainte-Agathe
3727 Brigitte Gauthier, Saint-Vital
3728 Lynne Tichit, Notre-Dame-de-Lourd
3729 Yvon Collet, Saint-Claude

MEMBRE GAGNANT
No 2328 — Jean Jubinville, 6 ans
C.P. 274
Letellier, Manitoba



ATTENTION... ATTENT !!

Si tu n'es pas encore mem de mon Club... tu peux le devenir ourd'hui. Tu n'as qu'à découper le co au bas de cette page.

A chaque semaine, un ant est choisi parmi les membres.



Pour recevoir ta carte de m bre remplis ce coupo

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manit
R0A 1V0

Nom: ________________

Adresse: ________________

____

Code po ________________

Ville: ________________

Age: ______ **Grade:** ______

Des ténèbres à la lumière (fin)

JOSEPH PAQUIN, c.s.v.

Etude de la notion de temps

Les endroits réservés aux élèves n'offrent plus de mystère au jeune Gaston Robitaille, sourd-muet-aveugle. Il les fréquente au temps des récréations. Il se promène dans les salles, palpe les meubles, les jeux et les jouets, les différents objets qu'il rencontre sur son passage. Les petits élèves prennent plaisir à lui présenter canifs, clés, porte-monnaie, montres, etc.

Les montres attirent plus spécialement son attention. Il n'en saisit pas l'utilité pratique, contrairement à ce qui est arrivé pour la plupart des objets de son entourage. Cette boîte en métal est connexe à l'idée de temps qui est passablement abstraite. La manière de le mesurer lui échappe totalement. Quelques explications appropriées lui seront nécessaires pour l'amener à saisir cette notion de temps et découvrir par lui-même, l'utilité des horloges, des réveille-matin et des montres.

Parmi les jouets dont il dispose figure un grand cadran en bois avec aiguilles mobiles. Son professeur le lui met entre les mains. Il prend plaisir à avancer et à reculer ces aiguilles au moyen de l'unique tige fixée au revers du cadran. Les heures et les minutes sont inscrites en caractères Braille autour du cadran. A sa grande joie, il a appris à lire assez vite cet indicateur. L'acquisition d'un réveille-matin, spécialement utilisé par les aveugles, a complété les notions qu'il lui devenait nécessaire de posséder.

Cette acquisition d'un réveille-matin a fait naître le désir, voire le besoin d'une montre avec aiguilles et cadran spéciaux. Mais l'achat d'une pareille montre n'est pas une mince affaire. "As-tu l'argent pour la payer?" lui demande son professeur. — "Non, je suis très pauvre". L'idée est là dans son cerveau. De l'idéal il faudra, un jour, passer à la réalisation du projet. Un compromis entre professeur et élève y conduira. "Voici. Tu iras chez tes parents aux prochaines vacances d'été. Si tu es sage, obéissant et poli, tu en auras une. A ton retour, il faudra apporter un billet signé par ta maman, attestant ta bonne conduite".

En septembre suivant, il revint bien décidé à réclamer la montre promise. "Tu veux une montre? L'as-tu méritée par ta bonne conduite? — OUI! OUI! je me suis bien conduit." Triomphant, il montre le billet dûment signé en sa faveur. Chose promise, chose due. Et ce fut ainsi fait.

Depuis, il a appris à connaître la longueur des heures, des jours, des semaines, des mois et des années. De la montre au calendrier, la transition s'est faite sans secousse. Il utilise l'un et l'autre à bon escient, pour se situer dans le temps.

Orientation dans l'espace
Esprit d'observation
Occupations diverses

Du sous-sol aux dortoirs, il n'est pas d'endroits que Gaston Robitaille, sourd-muet-aveugle, ne connaisse. Il se dirige seul. Sur demande, il se fait un plaisir de remplir le rôle de messager. Il va ici et là, dans la maison, s'orientant au moyen du toucher. Aller porter un objet à la 5e ou à la 8e chambre du 1er ou du 2e étage ne lui offre pas plus de difficulté que d'aller chez le voisin. Les murs lui sont familiers et lui révèlent, moyennant le toucher le plus souvent et, parfois, moyennant calcul, l'endroit précis où il se trouve. A-t-il besoin de partir du sous-sol pour aller au 2e étage, il monte en ascenseur quand celui-ci est libre. Il lui suffit de compter les boutons pour appuyer sur le bon et se rendre à l'étage désiré.

Aussitôt entré dans une chambre, à tâtons, il cherche le bureau afin de rencontrer celui qui s'y trouve. Au reste, dans la plupart des cas, il se rend directement à l'endroit précis du bureau s'il y est déjà allé auparavant. Si, par bonheur, le résident de la chambre est là, voici que la conversation est vite entamée... pas très vite terminée, car il aime causer et apprendre les dernières nouvelles du jour. Si le résident vient de partir il y a quelques minutes, il s'en rend vite compte: il palpe le siège du fauteuil et constate qu'il vient de partir s'il décèle un peu de chaleur. Si le siège est froid, il poursuit son enquête. L'ampoule électrique et l'abat-jour, par leur degré de température lui indiqueront un départ assez récent ou une absence prolongée.

Se doute-t-il de la présence dissimulée de celui qu'il veut rencontrer, un bras tendu et inquisiteur explorera lentement la chambre ou le local qui est le terme de sa démarche. Pour s'assurer qu'il n'est pas trompé, il remarquera la position de divers objets ou livres posés sur le bureau, la position des chaises ou autres petits meubles faciles à déplacer. Si l'imprudent occupant de la chambre a la distraction de déplacer quoi que ce soit en se déplaçant lui-même dans la pièce, pour éviter d'être rencontré ou découvert, il risque fort d'être pris en flagrant délit, si paradoxal que cela paraisse. Séance tenante, il risque également d'être accusé de tromperie. Sûrement, Gaston n'a pas toutes les qualités d'un détective professionnel, mais la localisation des objets est loin de lui échapper. A l'occasion, il sait en tirer bon parti pour se renseigner.

Une simple mention de quelques-unes de ses occupations terminera cette notice biographique. Bien des travaux lui sont interdits à cause de sa triple infirmité. Cependant, le pliage des mouchoirs, des serviettes, des essuie-mains, des taies d'oreiller, etc. lui est accessible. Il s'emploie généreusement à ce travail hebdomadaire. Le travail du bois ne lui est pas étranger. Il a même ses préférences. Son mobilier, pour une bonne moitié, est le résultat de son travail personnel. Réparer un fil électrique devenu défectueux, changer de place un commutateur ne sont pas pour lui un mystère. Il a sept ou huit ans, une serrure dont il fallait fabriquer, sans modèle, une clef, ou un cadenas à baril dont la formule d'ouverture était ignorée recevait toute son attention. Il réussissait à faire fonctionner l'une et l'autre en y mettant du temps. Inutile, ici, de mentionner le mot patience. L'intérêt qu'il apportait à ce sport la rendait inépuisable. Dans la suite, soit diminution d'intérêt ou soit notion devenue plus claire du respect du bien d'autrui, ce travail de serrurier s'est limité à l'entretien de la serrure de ses meubles personnels.

Voilà comment, chez lui, le poids de la vie a été supprimé et comment il a été rendu capable d'en jouir au point de vue physique, intellectuel et moral.

....

— Mourir est la dernière action accomplie sur terre. Généralement, elle attire l'attention de l'entourage immédiat. On en parle quelque peu. On demande des détails. . . Gaston Robitaille a posé cette dernière action le 10 juin 1974, à l'Hôpital Jean Talon, à Montréal, à l'âge de 47 ans. Il a été inhumé le 13 juin, à Masson, P.Q., dans le cimetière de sa paroisse natale, tout à côté de sa mère.

Nécrologie

M. THOMY ROY

A Montréal, le 18 novembre 1976, est décédé M. Thomy Roy, retraité du National Canadien, époux d'Alice Dufour, père de Jeanne, Léo, époux de Thérèse Drolet, Lucien, époux de Blandine Proulx, Jeannine, épouse de Paul Lacharité, Carmen, épouse de Robert Viau, ainsi que ses frères: Dale, de Sydney, C.-B., Orval de Red Rock, Ont., et Charles, d'Elie, Man., et ses soeurs: Denise, épouse de Victor Todd, de Bethany, Man., et Valérie, de Winnipeg, et treize petits-enfants. Le défunt était âgé de 74 ans.

Manitobain de naissance, M. Thomy Roy vit le jour le 16 août 1902, à Elie, Man., du mariage de Théophile (Duff) Roy et de Catherine Roy. Thomy avait contracté mariage avec Mlle Alice Dufour le 6 août 1923 en la paroisse du Sacre-Coeur, à Winnipeg. C'est en 1926 qu'ils ont déménagé à Montréal avec leur fille aînée Jeanne, la seule à naître au Manitoba. Et ce n'est qu'en 1947 qu'ils sont venus s'établir à Lachine, P.Q. Dans les années 29 à 39, le père de famille ne gagnait que $39. par quinze jours. Employé de maintien des chemins de fer d'abord, puis comme président local et, par la suite, comme président général, M. Thomy Roy s'est montré consciencieux et fort apprécié pendant 44 ans. Membre de l'union à part active, vers 1940, il a été nommé agent du réseau (railway system) et cela pendant une période de vingt-cinq ans. En 1965, il a été à nouveau nommé agent (man of business), représentant les lignes de chemin de fer de l'Est. Et une dizaine d'années auparavant il avait été nommé organisateur du Québec North Shore Labrador Railway.

La messe des funérailles auxquelles ont assisté des parents et amis de l'Ouest canadien, a eu lieu en l'église du Très Saint-Sacrement de Lachine, P.Q., lundi le 22 novembre dernier. L'inhumation des restes mortels a été faite au cimetière du Jardin Rideau, à Roxboro, P.Q.

Les siècles roulent et emportent tout; ils n'effacent pas le souvenir de Celui qui a aimé les hommes jusqu'à mourir, et jusqu'à leur donner, dans sa mort, la vie divine dont il déborde.

[R. P. Didon]

M. AMÉDÉE PRÉFONTAINE

Le 24 novembre 1976, à l'hôpital Saint-Boniface, est décédé, à l'âge de 82 ans, M. Amédée Préfontaine époux bien-aimé de Mme Ernestine Préfontaine (née Fortin) du 185, rue Smith, Winnipeg.

Des prières, récitées à la Chapelle Funéraire Philip Coutu, 156, rue Marion, furent suivies au même endroit, à 8h p.m., par la messe des funérailles célébrée par le Père Aurèle (Bernard). L'inhumation se fit le samedi, à 11 heures de la matinée, dans le lot familial du cimetière de Saint-Pierre, à Saint-Pierre, Manitoba.

Les porteurs actifs étaient six petits-enfants du défunt

La Chapelle Funéraire était en charge des arrangements.

Outre son épouse Ernestine, M. Préfontaine laisse dans le deuil trois fils, Emilien de Kenora, Ont., le Père Aurèle (Bernard) de Gimli, Man., Jules de Saint-Boniface; deux beaux-fils, Edgar Lebleu de Kenora, Ont., et Aimé Lebleu de Saint-Boniface; quatre filles, Mme D. Turenne (Lucille) de Saint-Boniface, Mme G. Ross (Pauline) de Fort Garry, Mme D. Harley (Corinne) de Brandon, Man. et Mme V. Arnal (Gertrude) de Fannystelle, Man.; 39 petits-enfants et 14 arrière-petits - enfants; trois frères, Charlemagne de Winnipeg, Eugène de Saint-Vital, Dr Edouard Préfontaine de Greensboro, North Carolina, E.-U.; une soeur, Mme N. Bougard (Laetitia) de Saint-Vital. M. Préfontaine fut précédé dans la tombe par sa première femme, Gertrude Préfontaine (née Dandenault), le 11 août 1936, et un fils, Aurèle, le 7 novembre 1938.

M. Préfontaine naquit à Saint-Pierre le 12 juillet 1894 et y vécut sur une ferme jusqu'à sa retraite en 1950.

M. Trudeau et la victoire du PQ

"La crise est présente, le défi immédiat..."

Voici le texte intégral du message radio-télévisé que le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott-Trudeau, a livré à ses concitoyens mercredi soir le 24 novembre, sur la situation inédite créée par la victoire électorale remportée au Québec le 15 novembre par le Parti québécois.

Le scrutin du 15 novembre au Québec a fait naître chez les uns beaucoup d'inquiétude, et chez les autres beaucoup d'espoir.

Mais tous se posent beaucoup de questions. Et je pensais qu'il m'incombait en tant que chef de la nation canadienne et en guise de réponse à ces questions, de tenter de faire le point.

Première constatation, la démocratie se porte bien au Québec, et voilà une très heureuse nouvelle. Qu'un parti, né il y a à peine dix ans et après simplement trois élections générales, ait réussi à prendre le pouvoir dans le respect des libertés démocratiques, je pense que c'est un phénomène peu courant dans le monde d'aujourd'hui.

C'est une victoire pour des milliers de militants qui, sans autre appui que leur foi en une idée et leur confiance en la moralité politique, ont porté le Parti québécois au pouvoir, c'est aussi un sujet de satisfaction pour la grande majorité des Québécois qui croient au processus démocratique.

Deuxième constatation, le Québec ne croit pas au séparatisme. Proposition facile à démontrer. Le Parti québécois a été battu en 70 et en 73 alors qu'il préconisait la séparation du Québec. Par contre il a gagné en 76 quand il a partout proclamé que l'enjeu n'était pas le séparatisme, mais bien la bonne administration de la province. Donc, les péquistes eux-mêmes ne croient pas que la séparation ait l'appui des Québécois, et c'est pour moi une deuxième bonne nouvelle.

Troisième constatation, les Québécois se sont choisi un nouveau pays. M. René Lévesque reconnaît n'avoir aucun mandat pour faire la séparation. Comme je n'en ai pas non plus et que je n'ai pas l'intention d'en demander, le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial pourront collaborer à l'intérieur des cadres de la Constitution canadienne, continuant tous les deux à servir au mieux les intérêts de la population du Québec.

A l'intérieur de la juridiction provinciale, le gouvernement québécois devra mettre toutes ses priorités à faire face à des problèmes sérieux.

La situation scolaire, les investissements et leur stabilité, les relations patronales-ouvrières pour ne mentionner que trois des problèmes les plus graves. Mais pour bien d'autres problèmes, la solution ne peut venir que d'une étroite collaboration avec le gouvernement canadien. Et je désire assurer la population du Québec que cette collaboration leur est tout acquise.

Dans les tout prochains mois, des conférences fédérales-provinciales devront renouveler les accords anti-inflation, pallier le chômage, s'entendre sur le prix du pétrole, fixer la formule de péréquation, qui fournit au gouvernement du Québec, entre parenthèses, près du quart de ses revenus, conclure des accords sur le sujet de l'assurance médicale, de l'assurance - hospitalisation et l'éducation post-secondaire, trois domaines où le Canada remet aux provinces à peu près 50 pour cent de leurs coûts.

Bien sûr que, dans tous ces domaines, les discussions Québec-Ottawa seront ardues, mais elles l'ont toujours été et elles le seront toujours tant qu'on vivra dans un système fédéraliste, non seulement avec le Québec mais toutes les autres provinces.

Les gouvernements provinciaux trouvent invariablement et naturellement plus facile de demander de l'argent du fédéral plutôt qu'à leurs propres contribuables. Il y aura aussi le problème de la Constitution. Cela soulève non seulement la question importante du rapatriement, mais aussi la question du partage des pouvoirs entre Ottawa et Québec, entre Ottawa et toutes les autres provinces. A ce sujet, je rappelle aussi que notre gouvernement a conduit des négociations en 1968, en 69, en 70, au cours desquelles nous avons préconisé un partage plus souple et plus fonctionnel des juridictions.

Nous reprendrons volontiers ce dialogue interrompu à la demande des provinces qui ont suggéré à ce moment-là, et j'étais d'accord, qu'on procède plutôt à la discussion du rapatriement et de la formule d'amendement. Je veux faire, cependant, une mise en garde: c'est une grave illusion de croire que ceux qui veulent détruire notre pays abandonneront leur objectif simplement parce que les gouvernements provinciaux auront accru leurs pouvoirs dans un certain nombre de domaines: qu'il s'agisse d'immigration, de communication; qu'il s'agisse de fiscalité, de culture et, que sais-je?

La question qui se pose aux Canadiens est beaucoup plus profonde et l'enjeu beaucoup plus considérable. La question est la suivante: les francophones du Québec peuvent-ils considérer le Canada comme leur pays, ou doivent-ils se sentir chez eux seulement au Québec? Or, vous savez bien qu'un nouveau partage des pouvoirs entre Ottawa et les provinces ne fera jamais qu'un francophone se sente aussi à l'aise à Toronto ou à Vancouver, qu'il se sent à l'aise au Québec.

Les Québécois sont fiers. Ils veulent s'épanouir, libres et indépendants. La seule question qui importe ce n'est pas le partage des pouvoirs. La seule question qui importe, c'est la suivante: qui, du Canada ou du Québec, peut le mieux assurer l'épanouissement des Québécois dans la liberté et dans l'indépendance? Or, cette question brutale, il faut que les Canadiens y répondent dès maintenant. Non seulement par des mots, mais par des gestes, par des attitudes à l'égard des langues notamment.

La victoire du Parti québécois ne permet plus de repousser le problème d'une génération sur le dos des écoliers d'aujourd'hui, et dans ce sens la crise est présente, le défi immédiat. Le Canada ne peut pas survivre par la force.

Ce pays ne restera unique que si l'ensemble des citoyens veulent vivre ensemble dans une même société civilisée. L'histoire a créé ce pays de la rencontre de deux réalités: l'anglaise et la française. Ces réalités se sont ensuite enrichies par l'apport de beaucoup d'autres réalités. Cette rencontre, parfois difficile à accepter et dure à vivre, est devenue l'étoffe même de notre nation, la source de notre originalité et la fondation même de notre identité comme pays.

Ce peuple, ce pays existent parce que nos ancêtres l'ont voulu. Le temps, les circonstances et la pure volonté nous ont cimentés ensemble dans un projet national unique qui, contre toute probabilité et toute expérience, donne au monde une leçon de fraternité. Ce projet extraordinaire est si avancé sur le chemin de la liberté, de la justice sociale et de la prospérité, que de l'abandonner maintenant, serait un péché contre l'esprit et contre l'humanité.

Je connais M. René Lévesque depuis 20 ans, je connais personnellement plusieurs de ses collègues. Je respecte leur intelligence et leur sincérité. Nous croyons de part et d'autre à la démocratie, nous voulons la liberté et l'égalité pour les citoyens de ce pays.

Mon désaccord avec M. Lévesque vient de ma conviction qu'il y a place au Canada pour tous les Canadiens. Alors que lui, probablement à regret, et peut-être même avec mélancolie, est convaincu du contraire. Il a donc regroupé autour de lui, avec une force redoutable, des frères de sang. Ils parlent au Canada, ils parlent au reste du Canada, comme on parle à des bons voisins.

Moi, je crois qu'on peut être un bon Québécois, à la fois, et un bon Canadien. Et je lutterai jusqu'au bout contre ceux qui voudraient m'empêcher d'être l'un et l'autre.

Moi je parle aujourd'hui à tous les Canadiens comme je le fais depuis que j'occupe ce poste. Je vous parle comme à des concitoyens. Je vous parle d'une fraternité beaucoup plus large que celle du sang. Une fraternité humaine, fondée sur l'espérance et sur la charité au sens biblique.

Car, si la nation canadienne ne doit survivre ce ne saurait être que dans le respect et l'amour des uns pour les autres.

Chacun d'entre vous, chacun d'entre nous, doit y travailler de toutes ses forces, dans la réalité de chaque jour.

Vous avez l'assurance, qu'en tant que premier ministre, et par conséquent votre serviteur et concitoyen je continuerai de poursuivre ces fins de toutes mes for-

Le Plein d'Essence culturel



M. Stephen Paulhus, de World Book-Childcraft of Canada Ltd. et messieurs Hubert Mayes et Lucien Lussier, tous deux membres du Conseil d'administration du C.C.F.M.



L'un des nombreux kiosques que l'on pouvait visiter lors du "Plein d'essence" : celui de Denise Chénier-Ferguson.

Lettres à LA LIBERTÉ [suite]

Critique

M. J.-J Le François
Rédacteur en chef
La Liberté

Monsieur,

Je viens de terminer une critique du manuel d'histoire, **Le Manitoba, reflets d'un passé,** écrit par Lionel Dorge. J'aimerais que cette critique, intitulée "Le Manitoba, reflets d'un passé: un chef-d'oeuvre???", paraisse intégralement dans le prochain numéro du journal LA LIBERTÉ. Ma critique reflète ce que plusieurs Manitobains n'osent pas dire publiquement.

Bien à vous,

André Fauchon, professeur
Saint-Boniface

. . .

Le Manitoba, reflets d'un passé: Lionel Dorge (1976), **Le Manitoba, reflets d'un passé**, Saint-Boniface, Les éditions du blé, 182 p., un chef-d'oeuvre???

Que peut-on penser, dire ou ecrire sur ce nouveau volume? Ma première impression a été que ce manuel d'histoire constitue un catalogue de photos éparses de la société historique de Saint-Boniface (jusqu'à récemment, l'auteur était à l'emploi de cette société), un ramassis de vieilles photographies, d'un intérêt certain pour les personnes plus âgées qui veulent se rappeler des souvenirs d'un passé mémorable. Et pour les plus jeunes, surtout les étudiants du niveau élémentaire auxquels ce volume est destiné grâce à une commande spécifique du ministère de l'éducation du Manitoba, qu'en est-il? Quelle est son utilité? Un manuel d'histoire doit retracer l'histoire d'un pays, d'une province. Un album de photos anciennes ne fait pas un manuel d'histoire: il lui faut un texte solide et cohérent. Lionel Dorge a écrit un texte vide pour accompagner son album de photos et, pour le rendre plus "dynamique", a ajouté un dialogue entre un Monsieur Pédagogue et des étudiants: procédé très discutable. L'auteur a trouvé ce moyen pour tenter de capter l'attention des jeunes lecteurs.

Que dire du français dans ce manuel? Je ne comprends pas que les éditions du blé aient accepté de publier ce volume et que le ministère de l'éducation du Manitoba ait dépensé les deniers publics pour subventionner la publication de cet ouvrage. Un texte comme celui-là, écrit dans un français incorrect et médiocre, n'aurait pas dû être publié. Les éditions du blé ont terni leur réputation de maison d'édition respectable, acquise par ses publications antérieures. Le ministère de l'éducation du Manitoba ne semble pas prendre au sérieux l'enseignement d'un français correct dans sa province.

Est-ce possible qu'on ait accepté une présentation semblable et de mauvais goût? Les personnes responsables de la publication de cet ouvrage ne sont pas au courant des règles élémentaires et des conventions internationales dans la conception et le dessin d'une carte. L'auteur maltraite abondamment la choronymié (l'ensemble des noms de lieux) et fait plusieurs erreurs géographiques et même historiques. C'est très malsain pour de jeunes étudiants. Ce volume aura malheureusement une très mauvaise influence sur eux

Une critique dans laquelle j'ai relevé la plupart des erreurs, imperfections et impropriétés dans ce manuel, a été adressée, il y a quelques semaines, à l'auteur, aux éditions du blé et au ministère de l'éducation. Jusqu'à maintenant, personne n'a osé répondre à ma critique. Pourquoi? Se sent-on coupable?

A mon avis, ce volume a été édité trop vite, a été fait sous pression. Dans l'état où il est actuellement, il pourrait servir de base, comme brouillon, à une édition révisée. Je ne comprends pas qu'on puisse en 1976 éditer un manuel semblable. Les autorités compétentes **doivent retirer** ce volume du marché puisque je considère comme criminel de le laisser entre les mains des étudiants.

En résume, la présentation et les cartes à l'état de brouillon sont un gâchis total. Le français est abominable. C'est un exemple parfait d'un chef-d'oeuvre de médiocrité.

André Fauchon,
professeur de géographie
Saint-Boniface

Appui

M. J.-J. Le François
La Liberté

Cher monsieur,

J'aurais voulu envoyer ce chèque au début du nois de novembre, mais... la maladie m'en a empêchée!

Je souhaite "longue vie" au journal!... de même qu'à son très compétent éditorialiste: "Monsieur Jean-Jacques Le François"! ..

Veuillez accepter l'expression des sentiments distingués d'une ancienne institutrice "manitobaine", (26 ans là-bas)

Edith Lauzière
Hull, Québec

La télévision française

Monsieur le Rédacteur,

J'assistais aujourd'hui, à la télévision de Radio-Canada, à l'inauguration du poste français à Régina en Saskatchewan.

Deux remarques m'ont frappé durant ce programme: 1) la télé française de Radio-Canada offre 26% de sa programmation pour les jeunes et cette programmation est, au dire des experts, la meilleure au monde; 2) nos jeunes francophones devraient être fortement encouragés à sélectionner le poste français qui offre un éventail sérieux de programmes. La télé est un moyen idéal de conserver sa langue dans un milieu minoritaire.

Aux parents et aux enseignants surtout revient donc cette tâche primordiale de donner le goût de voir et d'écouter du français. Le Marketing de la télé française devrait se faire dans toutes les classes de français à tous les niveaux scolaires, à travers toute la province. Longue vie à Radio-Canada.

Jean Soliman
Saint-Claude



LA CITÉ DE WINNIPEG

Information concernant les informations locales projetées

Pour faire suite à l'annonce officielle statutaire publiée dans le "Winnipeg Free Press" et la "Winnipeg Tribune" en date du 3 décembre 1976, voici une liste des améliorations locales annexée au programme de construction déterminé pour la Communauté, pour l'année 1977.

Toute personne désirant s'objecter à n'importe lequel des travaux projetés, doit s'assurer que sa pétition est reçue au bureau du Trésorier de la Cité de Winnipeg le ou avant le troisième jour de janvier 1977.

Afin d'obtenir des formules de pétition ou pour plus de renseignements, composez 946-0536.

DISTRICT NO 5
Communauté de Saint-Boniface

Pavage des rues en béton — Période de dix ans

Coût Approximatif (comptant) $33.33 du pied de frontage imposable.
Coût Annuel Approximatif 5.42 du pied de frontage imposable.

33 pieds (8 pouces d'épaisseur) sur la rue Bourgeault, à partir de la ligne nord de la rue Desautels à la ligne nord de la rue Deschambault. (à noter: quant aux propriétaires des terrains affectés, on imposera le coût du pavage en béton sur une base de 25 pieds (6 pouces d'épaisseur) et on prélèvera le solde du coût au moyen d'une imposition générale).

25 pieds (6 pouces d'épaisseur) pour l'allée de service au nord (place Gaboury) desservant Lot 1 et Lots 3 à 13 inclusivement, Plan No 5858, à partir de l'emprise du chemin de fer Canadien National à la ligne est de la rue Des Meurons.

25 pieds (6 pouces d'épaisseur) pour l'allée de service au sud (place.Gaboury) desservant les Lots 14 à 24 inclusivement, Plan No 5858, à partir de l'emprise du chemin de fer Canadien National à la ligne est de la rue Des Meurons.

25 pieds (6 pouces d'épaisseur) pour la rue Yardley, de la ligne ouest de la rue Youville à la ligne est de la rue Des Meurons.

Pavage en béton de ruelles — Période de dix ans

Coût Approximatif (comptant) $17.11 du pied de frontage imposable.
Coût Annuel Approximatif 2.78 du pied de frontage imposable.

14 pieds (6 pouces d'épaisseur) pour la ruelle en dedans des limites du boulevard Dollard et de la rue Bertrand, de la rue Ritchot et de l'avenue Traverse.

Cout Approximatif (comptant) $19.56 du pied de frontage imposable.
Coût Annuel Approximatif 3.18 du pied de frontage imposable.

16 pieds (6 pouces d'épaisseur) pour la première ruelle allant du nord au sud à l'est de la rue Desmeurons, à partir de l'allée de service au nord (place Gaboury) à l'allée de service au sud (place Gaboury).

16 pieds (6 pouces d'épaisseur) pour la ruelle en dedans des limites de la rue Yardley et de la rue St-Luc, de l'avenue Bristol et de la rue Des Meurons.

16 pieds (6 pouces d'épaisseur) pour toutes les ruelles en dedans des limites de la rue Dubuc et de l'avenue Niverville, de la rue Hill et de l'avenue Braemar.

16 pieds (6 pouces d'épaisseur) pour la première ruelle allant de l'est à l'ouest, au nord de Lyndale Drive, de l'avenue Taché à l'avenue Monck.

Trottoirs de béton — Période de cinq ans

Coût Approximatif (comptant) $4.75 du pied de frontage imposable.
Coût Annuel Approximatif 1.25 du pied de frontage imposable.

5 pieds sur le côté est de la rue Laflèche, à partir de la rue Tissot à la première ruelle au sud de la rue Tissot.
(à noter: les propriétés sur les deux côtés de la rue seront imposables pour cette amélioration).

Eclairage de ruelles — Période de trois ans

Coût Approximatif (comptant) $0.41 du pied de frontage imposable.
Coût Annuel Approximatif 0.17 du pied de frontage imposable.

Pour la ruelle en dedans de la rue Walmer et de la rue Kirkdale, de l'avenue Birchdale et de l'avenue Pinedale.

Pour la ruelle en dedans de la rue Kirkdale et de la rue Highfield, de l'avenue Monck et de l'avenue Claremont.

Pour la ruelle en dedans de la rue Highfield et de la rue Coniston, de l'avenue Monck et de l'avenue Claremont.

Pour toutes les ruelles en dedans de la rue Coniston et de Lyndale Drive, de l'avenue Taché et de l'avenue Monck.

Pour la première ruelle allant de l'est à l'ouest au sud de la rue Edgewood d'un point à l'est d'approximativement 102 pieds à l'est de la ligne est de l'entrée de la ruelle allant du nord au sud à l'est de la rue Youville à la rue Youville, comprenant l'entrée de la ruelle à la rue Edgewood.

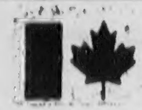
Pour toutes les ruelles en dedans de la rue Eugénie et de la rue Edgewood, de la rue Youville et de la rue Des Meurons.

Pour la ruelle en dedans de la rue Eugénie et de la rue Dubuc, de la rue Des Meurons et de la rue Hill.

Pour toutes les ruelles en dedans de la rue Dubuc et de l'avenue Niverville, de la rue Des Meurons et de la rue Hill.

Pour la ruelle en dedans de l'avenue Niverville et de la rue Caton, de la rue Des Meurons et de la rue Hill.

Pour la ruelle en dedans de l'avenue Niverville et de la rue Champlain, et de l'avenue Hillcrest.



Centre de Main-d'oeuvre du Canada — Canada Manpower Centre

283, avenue Taché

55602 - **Opérateur sur perforatrice de cartes.** Salaire: $540.00 à $580.00 par mois. Emploi commencerait en janvier 1977. Expérience requise. On demande 12,000 à 15,000 traits à la minute.

56799 - **Commis préposé aux comptes à payer.** Salaire: $520.00 à $560.00 par mois. Expérience requise. 12e année. Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.

56678 - **Soudeur à l'arc.** Salaire: $4.00 à $5.00 de l'heure. Deux années d'expérience. Les intéressés doivent passer un test d'entrée. Du lundi au vendredi de 8 heures à 16h30.

56634 - **Gardienne d'enfant.** $6.00 par jour. Du lundi au vendredi de 8 heures à 18 heures. Expérience de préférence. Prendre soin d'un enfant âgé de 19 mois.

56630 - **Commis-dactylo.** Salaire: $550.00 par mois. 40 mots-minute dactylo. Expérience de préférence. Fonction de réceptionniste et de commis de bureau. Possibilité de supplémentaire.

Pour tout renseignement au sujet des postes mentionnés et d'autres, veuillez composer: 985-2669.



LA VÉRITÉ

2 décembre

Ceux qui me disent: Seigneur, Seigneur! n'entreront pas tous dans le royaume des cieux, mais celui-là seul qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux.
(Matthieu 7, v. 21).

Moitiés de boeuf inspectées par les agents du gouvernement. 65 sous la livre. Viande maigre et tendre, livrée n'importe où en ville. Goûtez-y avant de payer. Frais de coupe et emballage additionnels. Le jour et le soir. Appelez 943-2226.

C.J. APPLIANCES

316, rue Des Meurons

Concessionnaire Westinghouse

Réfrigérateurs, cuisinières, fours à micro-ondes, climatiseurs, laveuses, sécheuses, laveuses à vaisselle, meubles, tables et divans.

Téléphone: 233-8691

Voir Claude ou Jean

Aider l'étudiant à découvrir la beauté et la noblesse d'une langue, c'est l'inciter à l'apprendre et à l'utiliser, de façon permanente.

Un jardinier qui sabote sa pelouse est un assassin en herbe
(Raymond Devos)

TÉL.: 247-6202 . 296, RUE MARION, ST-BONIFACE

collette's

PRINTING & DUPLICATING

IMPRIMERIE INSTANTANÉE
DACTYLOGRAPHIE - PHOTOCOPIES

COLLOQUE CULTUREL DE L'OUEST

Le 100 Nons cherche des candidats pour assister à un Colloque Culturel de l'Ouest du 5 au 9 janvier 1977, **à Fort San, Saskatchewan.**

Les artistes choisis participeront à un atelier de perfectionnement de cinq jours mené par Pierrette Lachance et accompagné par Ziz.

CRITÈRES QUALIFICATIFS:

1) statut amateur
2) expérience de spectacle
3) prêt à faire des tournées



Les frais seront défrayés par le 100 Nons.
Les intéressés sont priés de communiquer avec:
M. Léo Teillet
Président du Conseil d'Administration du 100 Nons
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba R2H 0G7
Téléphone: 233-8972

N.B. Les artistes seront choisis suite à une audition, date à déterminer.

PRIERE À SAINT JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement. . . (ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion. Ainsi soit-il.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

DISTRICT SCOLAIRE TRANSCONA-SPRINGFIELD

demande professeur au niveau primaire programme Français, pour janvier 1977.

Pour plus de renseignements, veuillez écrire ou téléphoner à:

Mme Florence Rochon
a/s 760, rue Kildare est
Transcona, Man. R2C 3Z4

Teffaine, Monnin & Hogue
Avocats, notaires
DEMANDENT

Une secrétaire bilingue pour Etude légale. Dictaphone, dactylographie: 50-60 mots à la minute. Pour plus de renseignements, téléphoner à:

Mme St. Godard
233-1426

LE 100 NONS

DEMANDE UN(E) ADMINISTRATEUR(TRICE)

FONCTIONS:

coordonner des programmes locaux, régionaux et provinciaux

promotion du 100 Nons

préparation et administration des budgets

secrétariat

QUALIFICATIONS:

doit posséder une bonne connaissance de la jeunesse, de la chanson, de la musique

doit être bon "leader"

doit pouvoir dactylographier

diplôme d'études secondaires (grade 12)

N.B.

l'administrateur(trice) travaillera en étroite collaboration avec le Conseil d'Administration du 100 Nons

l'administrateur(trice) doit être disponible du 6 décembre 1976 au 31 août 1977

SALAIRE:

à négocier

S.V.P. faire parvenir les candidatures avant le 5 décembre à:

M. Léo Teillet
Président Conseil d'Administration du 100 Nons
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G7

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

est à la recherche d'une

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE

FONCTIONS

En tant que secrétaire personnelle du directeur général du Centre, elle devra faire de la dactylographie, du classement, et du travail général de bureau. Ce poste pourrait être à temps complet ou à mi-temps.

QUALIFICATIONS

- doit avoir une excellente maîtrise (orale et écrite) des deux langues officielles du pays
- dactylographie — au moins 40 mots à la minute
- doit être conscientieuse, discrète, courtoise et d'humeur joviale
- doit être capable de travailler en équipe
- connaissance du dictaphone serait un atout, mais non essentielle
- expérience préférable, mais non essentielle

CONDITIONS DE TRAVAIL

- de 9h00 à 17h00, cinq jours par semaine
- salaire à négocier

ENTRÉE EN FONCTION

le 1er janvier 1977

Signalez le 233-8972 et demandez que l'on vous fasse parvenir le formulaire "DEMANDE D'EMPLOI".
Toute mise en candidature devra être faite avant le 15 décembre 1976.

LA DIVISION SCOLAIRE DE NORWOOD DEMANDE

Pour janvier 1977, à l'école du Précieux-Sang

Un(e) enseignant(e) en 1ère année

Un(e) enseignant(e) en sciences, 7e et 8e années.

Un(e) technicien(enne) en bibliothéconomie immédiatement.

Faire parvenir votre demande avec votre curriculum vitae à:

Le Directeur
Ecole Précieux-Sang
209, rue Kenny
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 2E5

ON DEMANDE UN/UNE RECHERCHISTE

FONCTIONS:

Sous la direction du réalisateur, faire les démarches nécessaires pour obtenir des interviews avec des personnes impliquées dans l'actualité politique et sociale, préparer des dossiers pour ces interviews et accomplir certaines tâches connexes.

QUALIFICATIONS:

Maîtrise parlée et écrite du français et de l'anglais, connaissance approfondie du domaine politique manitobain ainsi que quelques années d'expérience dans des tâches connexes.

CANDIDATURE:

Ceux et celles qui veulent poser leur candidature à ce poste doivent remplir un formulaire de demande d'emploi qu'on peut obtenir à CKSB, avant le 18 décembre.

on demande

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour; 257-5691 le soir, 197, rue Kitson.
2-289-JNO

PLACE DE STATIONNEMENT où l'on peut aisément se rendre à l'hôpital St-Boniface à pied. Jours de semaine seulement, de 8h a.m. à 5h p.m. Composer 452-3309.
33-583-JNO

DÉSIRERAIT PRENDRE PLACE avec personne qui partirait pour Montréal, en voiture, vers le 17 décembre (un peu avant ou après). Partagerait les frais d'essence et pourrait aider à conduire. Composer 247-6989.
34-593-36 C

à louer

Maison (type "Town House") de 3 chambres à coucher à St-Vital. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, 4-730, chemin River. Téléphone: 257-1767 (après 18h ou en fin de semaine: 253-4539).
26-521-JNO

à vendre

À VENDRE
Camion Chevrolet 1974 - moteur V8, ½ tonne, 31,000 milles. Très bonne condition. Tél.: 247-4823.
28-543-JNO

A VENDRE - Renault 15 - 1972. 33,000 milles. Transmission manuelle, sièges-baquets, attache pour remorque. A VENDRE AUSSI - Machine à laver le linge, semi-automatique, de marque "Simplicité". Un an. Le tout en excellent état. Appelez C. Périsse, 18, baie Gretna, au 257-4865 après 18 heures.
35-594-36 C

QUINZE volumes de "Je Veux Savoir" en français. En très bon état. $75.00. Composer 1-836-2691.
35-596-36 P

MAGASIN GÉNÉRAL - Epicerie, lingerie, plus 4 chambres à coucher. Pour plus de renseignements, composer 422-5252 (Sainte-Anne).
35-598-36 P

A LOUER

Rue Notre-Dame. Appartement de 1 chambre à coucher meublé. Pour une personne tranquille. Libre le 1er janvier. Composer 233-8428.
35-597-35 C

L'EMPLOI... (suite)

par des on-dit et la presse anglaise.

Ce rejet quasi viscéral apparaît chez une bonne part de jeunes gens interrogés. Mais il est effacé par d'autres arguments bien plus sérieux: "Je suis manitobain, mes racines sont ici..." Les liens affectifs et familiaux importent beaucoup, même pour les plus désabusés.

Le départ pour le Québec n'est pas envisagé en termes uniquement économiques, mais bien plus en termes culturels, d'identité canadienne-française et politique. Au Québec ils pourraient "enfin vivre dans un pays francophone...", mais ils connaîtraient également de durs problèmes d'identification. "C'est un risque à courir."

Une grande majorité des étudiants dit cependant croire à la "cause" française au Manitoba. Même si leur conviction est suivie de peu d'action: L'éternelle antienne consiste à réclamer l'unité. "Si tout le monde part il est évident que la communauté disparaîtra... Il faut rester ici et lutter...".

Une émigration au Québec ou dans un autre pays francophone apparaît comme un dernier recours. "Si la culture française disparaissait totalement, je m'en irais", proclament beaucoup, en une sorte de profession de foi du français. Seuls quelques rares étudiants soulèvent spontanément l'hypothèse de la séparation de la Belle Province. "Si Québec se sépare, il faudra aviser."

Les plus lucides mais aussi: les plus amers sont souvent ceux qui ont déjà travaillé avant de reprendre des études. "Je me ferai probablement assimiler ici. Pourquoi partir au Québec? Je connais les gens d'ici. Je suis déjà adapté à la mentalité angalise. C'est probablement ici que je réussirai le mieux."

Albert Lemmel

assureurs

Avocats-Notaires

chiropracteurs

Comptables

Divers

Ferblantiers

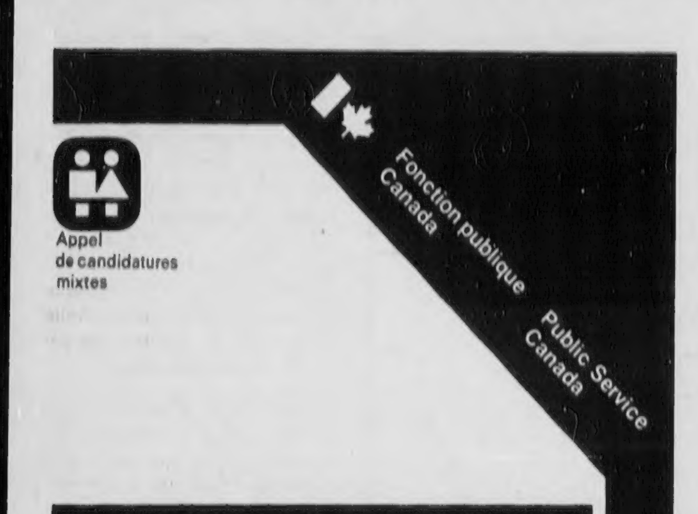
Optométristes

Plombiers

Transports

évolution au ccfm le 15 déc.





Travail Canada

Winnipeg (Manitoba)

CONSEILLER TECHNIQUE, DROITS DE L'HOMME

Ce concours est ouvert aux hommes et aux femmes habitant le Manitoba, la Saskatchewan et le Nord-Ouest de l'Ontario.

Traitement: $20,695 à $23,473
Numéro de référence: 76-W-LAB-187

Fonctions: Planifie et élabore un programme relatif aux droits de l'homme et participe à sa réalisation. Ce programme visera à faire respecter par les employeurs, surtout ceux qui dépendent du gouvernement fédéral, et par les syndicats appropriés, les lignes de conduite et les méthodes garantissant à tous des chances et un traitement égaux en ce qui concerne les conditions d'emploi, les promotions et d'autres domaines connexes.

Qualites Requises: Connaitre à fond le domaine des droits de l'homme, les methodes et techniques servant a mener des enquêtes ainsi que tout ce qui se fait et existe actuellement au Canada dans ce domaine. Il faut avoir acquis ces connaissances en ayant déjà élaboré et réalisé de tels programmes.

Exigences linguistiques
La connaissance du français et de l'anglais est indispensable. Les unilingues peuvent se porter candidats s'ils consentent par écrit à s'engager dans un programme de formation linguistique qui pourra, au gré de la Commission de la fonction publique, durer jusqu'à un an. La Commission s'assurera d'abord de leurs aptitudes linguistiques, puis déterminera le lieu des cours. La titularisation ne sera accordée que si le programme de formation se termine avec succès.

Comment se porter candidat
Remplir le formulaire de demande d'emploi C.F.P. 367-4110, - on le trouve dans les bureaux de poste, les centres fédéraux de main-d'œuvre, et les bureaux de la Commission de la fonction publique du Canada, – et le faire parvenir à :

Commission de la Fonction publique
500, Immeuble du Credit foncier
286 rue Smith
Winnipeg (Manitoba) R3C OK6

Date limite: le 10 décembre 1976
Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

REVETEMENT MURAL: 942-7317 PEINTURE: 942-7271

WESTERN

PAINT AND WALL COVERINGS

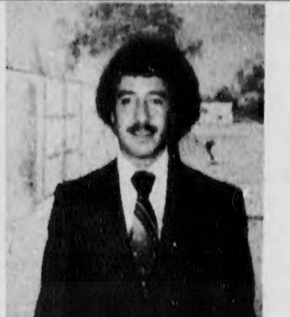
LE PLUS GRAND ASSORTIMENT DE PEINTURE ET DE REVÊTEMENT MURAL DANS L'OUEST CANADIEN

Hargrave et William
M. J.-A. SCHIMNOWSKI, président



METRO AGENCIES LTD.

Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap., Bernice et Ron Gagnon - Rés.: 233-3510



CHEZ METRO AGENCIES sont heureux d'annoncer que **Ronald Gagnon** est maintenant à votre service comme agent d'immeubles. Avec ce nouveau membre du personnel nous serons en mesure de vous mieux servir.



RUE CATHEDRALE
Bâtisse de 4 logis. En très bon état. En face de l'école et du parc Provencher. On demande $39,000.




ST-BONIFACE $31,900
Maison de 1½ étage sur beau lot avec garage. Bien propre.

RUE AULNEAU $35,000
Bungalow de 2 chambres à coucher - Chambre supplémentaire au sous-sol, - sur très beau lot.

PARC WINDSOR
Maison - 3 chambres à coucher - 4 niveaux - salle de récréation - chambre à coucher supplémentaire au soubassement - sur grand lot 50 x 150.



BELLE MAISON, 1 3/4 étage, 4 chambres à coucher, cuisine moderne, lave-vaisselle encastré, cuisinière et four, salle à manger et air conditionné central. Chambre à coucher supplémentaire et salle de récréation au soubassement. 2 salles de bains. Garage et auto-port sur beau lot boisé.



PARC WINDSOR $42,900
Joli bungalow de 3 chambres à coucher - Belle grande cuisine avec beaucoup d'armoires - Sous-sol presqu'entièrement fini - Garage.

ST-BONIFACE $19,300
Maison de famille ou de revenu. 2 salles de bains. Près autobus.



ST-BONIFACE
RUE NOTRE-DAME
Très beau duplex. Logis de 2 chambres à coucher au 1er étage. Salle de récréation et chambre supplémentaire au sous-sol. 3 chambres à coucher au 2e étage. Entrées séparées. Deux fournaises et réservoir à eau chaude à gas. Garage et auto-port.



ST-BONIFACE
RUE DESCHAMBAULT
Maison 1½ étage - 4 chambres à coucher - Tapis mur à mur au salon, inclus. Salle de récréation - Poêle à gaz - Réfrigérateur - laveuse et sécheuse.

FERME À VENDRE

A Saint-Claude, belle ferme de 720 acres, 640 acres ou 480 acres avec bonnes bâtisses, à prix très raisonnable. A Elm Creek, 320 acres, 240 acres en culture, maison de trois chambres à coucher. Toutes commodités modernes. Ferme laitière, 50 bêtes à corne. Tout le fourrage nécessaire pour l'hiver et les machineries. Revenu de $1,200.00 par mois, pour $80,000. Pour plus de renseignements appelez

KRAUSE REALTY
857-3448 ou G. Dondo 857-6209

CHALET SKI-DOO
Du Ski-Doo juste à votre porte. Bungalow de 4 ans, 3 chambres à coucher, sur magnifique propriété de 2 acres boisées. Garage double et 2 autres bâtiments. Prix fixé à $46,000. 21 milles à l'est de Winnipeg près de Ste-Anne, Man.

BUNGALOW TOUT NEUF DE 3 chambres à coucher sur lot de 75 x 190 x 1,180 pieds carrés. Rampe métallique à l'escalier donnant sur la salle de récréation. Choix des tapis et des armoires. $42,900.

MAGASIN A VENDRE à Ste-Anne, village prospère. Maison de 3 chambres à coucher et garage inclus. Au bas prix de $79,900. Soyez votre propre patron dans cette entreprise avec chiffre d'affaires annuel de $121,000.

Appelez Marie Macfarlane:
1-422-8084 ou 1-422-8837 ou ligne de Winnipeg 284-8071

CHECKERBOARD DIVISION
(Canada Permanent Trust)

McKAGUE SIGMAR

256-4356

STE-ANNE - MAN. - 3 chambres à coucher - salle à manger - garage - lot de 90 x 100 - $24,900. Léo Grouette 257-2363.

OTTERBURNE - RUE DE L'EGLISE - Ce bungalow immaculé, avec garage attenant, est situé sur un lot paysagé et bien boisé. 3 chambres à coucher en tout. Sous-sol complet. Patio, hangar, atelier et serre à l'écart à l'arrière. $34,900 seulement. Appelez Neil Bérard 257-5456, ou Alice Smythe 253-5917 ou au bureau 256-4356.



PARC WINDSOR $48,900
Seulement 14 ans. Duplex en très bon état. 2 chambres à coucher au 1er étage et 3 au 2e. Vous recevez un bon revenu et demeurez dans votre propre maison. Pour visiter appelez R. Lejeune 256-8793.

RICHER - MAN. - Bungalow de 2 chambres à coucher - Lot de ½ acre - Taxes $82.00.

ST-BONIFACE - Bonne maison de 3 chambres à coucher, très propre, bonne cave, chauffage au gaz. Près des écoles. $29,900. Mme Manaigre 256-6117 ou 256-4356.

MAISONS DEMANDÉES
Avons clients pour maisons unifamiliales dans vieux St-Boniface - Paierait de $30,000 à $50,000 - Pour évaluation, appelez Annette Roy 256-4356 - 256-1186.

$31,900 SEULEMENT - Maison de revenu de plus de $700. par mois, dans Centre St-Boniface, localité idéale. Louée continuellement. Comptant requis, $5,000 seulement. Pour plus de renseignements, appelez R. Lejeune 256-8793.

ST-BONIFACE - Beau grand duplex - Très propre - Sur rue tranquille, près de toutes les commodités - école - autobus - grands magasins - hôpital. Investissement très intéressant. Pour visiter appelez Paul Godin 256-4356 ou 247-5497.

un coup de main?

Le Secrétariat d'État, vous le savez, s'intéresse à toutes les initiatives visant à la promotion sociale et culturelle des minorités de langue officielle.

Mais saviez-vous que le Secrétariat d'État, par sa Direction des groupes minoritaires de langue officielle, fournit gratuitement le concours de personnes-ressources qui peuvent, par leurs conseils, leur sens de l'organisation et leurs connaissances, collaborer à la réalisation de tout projet de nature à susciter le développement de la communauté. Nos conseillers aident à formuler les projets, expliquent les mécanismes des programmes gouvernementaux, coordonnent différentes initiatives pour éviter la duplication et simplifient le cheminement administratif des projets.

Ils sont plus de 40 à travers le Canada, sans compter l'apport des spécialistes qu'ils peuvent engager et assigner à votre projet, si sa bonne réalisation le nécessite.

Rappelez-vous que tous vos projets nous intéressent, qu'ils soient de nature sociale ou culturelle, et que nous vous offrons gratuitement l'assistance de spécialistes qui vous aideront à formuler vos besoins.

Un coup de main? Communiquer avec nous! Nous sommes là pour ça.

Pièce 201
303 rue Main
Winnipeg, R3C 3G7
(204) 985-3601



Secrétariat d'État **Secretary of State**

John Roberts
Ministre

John Roberts
Minister